



Livret de l'étudiant·e 2020-2021

MASTER

MENTION: Lettres

M1 Littérature française et comparée

M2 Littérature française et comparée

Ce livret est proposé aux étudiants à titre informatif et sous réserve de modifications.
Pour des informations approfondies, merci de vous reporter au site Amétys :
<http://ametys.parisnanterre.fr>

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	
UFR 4	
DÉPARTEMENT / FORMATION	
REFERENTS FORMATION CONTINUE	
4	
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE 5	
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) 5	
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	14
ANNEE / SEMESTRE	
CONSEILS POUR LA REALISATION DU MEMOIRE DE RECHERCHE EN LITTERATURE FRANÇAISE ET COMPAREE	60
MISE EN GARDE CONTRE LE PLAGIAT	67
DIRECTEURS DE MEMOIRES ET DOMAINES D'ENCADREMENT DE MASTER	68
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLÔME	72
STAGES	73
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	74
MODALITES GENERALES 74	
MODALITES SPECIFIQUES 74	
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS 74	
DELIVRANCE DU DIPLOME 74	
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	75

PRESENTATION DE LA FORMATION

PRESENTATION GENERALE

Le Master de Lettres de l'université Paris Nanterre propose une introduction à la recherche et un renforcement disciplinaire en Littérature française et en Littérature comparée. Il est adossé au Centre des sciences des littératures de langue française (CSLF) et au Centre de recherches en littérature et poétique comparées. Les enseignements couvrent l'histoire de la littérature depuis le Moyen-Age jusqu'au plus extrême contemporain, et différentes aires pour la littérature comparée. L'équipe enseignante comprend des chercheurs spécialistes pour chaque période.

En Master 1, l'étudiant suit un tronc commun qui lui permet de se spécialiser dans différents parcours en M2. Il suit des enseignements fondamentaux dans sa discipline et des enseignements complémentaires méthodologiques et transversaux.

En Master 2, l'étudiant se spécialise en Littérature française ou en Littérature comparée. Il suit des enseignements fondamentaux dans sa discipline, des enseignements complémentaires méthodologiques et réalise sous la direction d'un enseignant-chercheur un premier mémoire de recherche spécialisé.

Retrouvez le site de la formation:

<https://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/>

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.
- à distance.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : Philippe HAMOU et Véronique FERRER, Bureau L-102

Responsable administratif/ve de l'UFR : Dominique DANET, Bureau L-103

Responsable de la Scolarité de l'UFR : Mehdi JABRI, Bureau L-104

Site internet de l'UFR : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : GEORGES-IRENEE, Emilie, Bureau, emilie.georgesirenee@parisnanterre.fr, Bureau L-R06, poste 41-59

Responsable(s) de la formation : LETOURNEUX Matthieu mletourneux@gmail.com (sur rendez-vous)

Responsable du Master EAD : DUFLO, Colas, colas.duflo@parisnanterre.fr (sur rendez-vous)

Responsable relations internationales : SCHUH, Julien, julien.schuh@parisnanterre.fr

Responsable CPGE : MOULIN, Fabrice, fmoulin@parisnanterre.fr (sur rendez-vous)

Site internet de la formation : https://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/navigation/formations-et-inscriptions/lettres-modernes-master-bac-5-669536.kjsp?RH=letmod_cur

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Ingénieur.e de formation référent.e de l'UFR : Amélie BOULET 77.76 a.boulet@parisnanterre.fr

Chargé.e de formation référent.e de l'UFR : Valérie AIM - Bureau 210

Tél. : 01 40 87 49 30 - vaim@parisnanterre.fr

Site internet du SFC : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC.

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/>.

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr>.

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

Selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.

-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire>.

MAQUETTE DU DIPLOME

MASTER 1 LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

Semestre 7					
UE	Code UE	Code EC	Libellé EC	CM/ TD	ECTS
UE1			Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires		9
			1 au choix parmi ces 3 ECs		4,5
			Savoirs et imaginaires *	24H CM	4,5
			Culture, idées, représentations-	24H CM	4,5
			Littérature et histoire des idées *	24H CM	4,5
			1 au choix parmi ces 3 ECs		4,5
			Esthétique des genres *	24H CM	4,5
			Création et réception	24H CM	4,5
			Intertextualités *	24H CM	4,5
UE2			Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours au choix)		6
			Hist littéraire du moyen âge *	24H CM	3
			Hist littéraire du XVIème *	24H CM	3
			[NB : l'un de ces cours peut être remplacé par un cours de Latin non spécialiste de l'offre Lettres classiques : <ul style="list-style-type: none"> • Langues anciennes non spécialistes : Latin initiation 1 • Langues anciennes non spécialistes : Latin perfectionnement 2 • Langues anciennes non spécialistes : Latin approfondissement 3]	24H CM	3

UE3	Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours à choisir dans une offre de trois)			6
<i>2 au choix parmi ces 3 ECs</i>				
		Méthodologie de la littérature française*	24H CM	3
		Méthodologie de la littérature générale et comparée*	24H CM	3
		Méthodologie des études littéraires francophones	18H CM	3
UE4	Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante)			4,5
		Séminaire Renaissance - Projet UPL (échange avec le master de P8 - voir avec V. Ferrer pour l'organisation)	24H CM	4,5
		Méthodologie de la dissertation littéraire générale (cours de dissertation du le master MEEF)		4,5
		Ou, au choix dans l'offre du master Philosophie <ul style="list-style-type: none"> ○ Philosophie moderne ○ Philosophie contemporaine ○ Esthétique 		4,5
UE5	Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)			3
		Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 1	24H TD	3
UE6	S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)			1,5
		Rencontres et insertion professionnelles		1,5
		Activité solidaire ou engagée		1,5
		Stage		1,5

Semestre 8					
UE 1 F		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :			9
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)			4,5
		Poétique et esthétique	24H CM	4,5	
		Poétique historique des formes littéraires*	24H CM	4,5	
		Poétiques comparées*	24H CM	4,5	
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)			4,5
		Littérature et art*	24H CM	4,5	
		Littérature et sciences humaines*	24H CM	4,5	
		Littérature et intermédialité	24H CM	4,5	
UE 2		Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)			6
		Hist littéraire du XVIIème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3	
		Hist littéraire du XVIIIème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3	
		[NB : l'un de ces cours peut être remplacé par un cours de Latin non spécialiste de l'offre Lettres classiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Langues anciennes non spécialistes : Latin initiation 1 ○ Langues anciennes non spécialistes : Latin perfectionnement 2 ○ Langues anciennes non spécialistes : Latin approfondissement 3] 		3	

UE 3	Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS)			6
	2 cours à choisir dans une offre de trois)			
		Méthodologie du mémoire et humanités numériques* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Rédaction culturelle 1 (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Méthodologie du contemporain* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
UE 4	Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante)			4,5
		Philosophie et littérature* (24CM, 4,5 ECTS)	24H CM	4,5
		Séminaire de littérature grecque 2		4,5
		Séminaire de littérature latine 2		4,5
		EC MEEF 1 Lettres		4,5
UE 5	Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (3 ECTS)			3
		Projet de mémoire de recherche encadré		3
UE 6	UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)			1,5
		Préparation d'une journée masteriale		1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire ou engagée		1,5
		Activité sportive		1,5

Semestre 9				
Code UE	Code EC	Libellé EC	CM	Ects
UE1		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :		9
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		La fabrique des œuvres*	24H CM	4,5
		Formes et mythes*	24H CM	4,5
		Interférences et représentations	24H CM	4,5
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Littérature et culture de l'imprimé*	24H CM	4,5
		Littérature et histoire	24H CM	4,5
		Écriture et création*	24H CM	4,5
UE2		Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)		6
		Hist littéraire du XIXème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Hist littéraire du XXème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		[NB : l'un de ces cours peut être remplacé par un cours de Latin non spécialiste de l'offre Lettres classiques : <ul style="list-style-type: none"> • Langues anciennes non spécialistes : Latin initiation 1 • Langues anciennes non spécialistes : Latin perfectionnement 2 • Langues anciennes non spécialistes : Latin approfondissement 3]		3
UE3		Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours)		6
		Méthodologie et pratique de l'édition critique* (24CM, 3 ECTS)		3
		Rédaction culturelle* (24CM, 3 ECTS)		3

UE4	Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante)			4,5
		Littératures francophones : histoire, critique, théorie*	24H CM	4,5
		Littérature comparée [cours de comparée mutualisé avec l'agrégation]	24H CM	4,5
UE5	Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)			3
		Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 2*	24H CM	3
UE6	S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)			1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire et engagée		1,5
		Stage		1,5
		Stage prérentrée Prépa AGREG		1,5

Semestre 10				
Code UE	Code EC	Libellé EC	CM/TD	Ects
UE1		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :		9
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Esthétique, connaissance, invention	24H CM	4,5
		Esthétique des genres*	24H CM	4,5
		Esthétiques comparées*	24H CM	4,5
		1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Le livre et ses lectures*	24H CM	4,5
		Littérature et politique*	24H CM	4,5
		Formes et inventions	24H CM	4,5
UE2		Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (19,5 ECTS)		19,5
		Mémoire de recherche et soutenance		19,5
UE3		S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)		1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire et engagée		1,5
		Préparation d'une journée mastériale		1,5
		Stage		1,5

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

**Master Lettres
2020**

Master 1

Littérature française et comparée

M1, Semestre 7

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires

1) **Savoirs et imaginaires** *- 2h/semaine. [24h CM] Carole BOIDIN

Description :

Ce séminaire propose d'étudier en tant qu'objet comparatiste le « phénomène » complexe que constituent les *Mille et une nuits* dans l'histoire culturelle mondiale, d'après la formule de l'*Arabian Nights Encyclopedia*.

Cet ensemble de productions culturelles inclut des textes aux statuts variés, des images, de la musique, et d'autres documents dont la liste s'allonge inlassablement. Elles sont aussi un phénomène dans l'histoire des représentations interculturelles – tantôt vu comme modèle de la littérature orientale, ou comme une production factice d'un Occident impérialiste. La traduction joue dans ce processus un rôle fondamental.

Plutôt que de faire l'inventaire de ces métamorphoses des Mille et une nuits, nous tâcherons d'en envisager certains exemples paradigmatiques, afin de voir comment les études comparatistes s'en saisissent, d'une part pour mieux comprendre ce « phénomène », d'autre part pour élargir le cadre théorique et méthodologique de la discipline comparatiste, à la lumière de grands travaux critiques.

Objectifs:

L'objectif de ce séminaire est double. Il s'agit d'une part de fournir une initiation à la façon dont les études littéraires, en particulier comparatistes, s'articulent à d'autres disciplines scientifiques comme l'histoire matérielle, l'anthropologie et les études culturelles. D'autre part, les étudiant.e.s exploreront la façon dont les textes littéraires engendrent de l'imaginaire, qu'il s'agisse de représentations symboliques, de productions artistiques ou de nouvelles façons de penser le monde et le réel. Une perspective mondiale sera valorisée, permettant de penser aussi les enjeux politiques des oeuvres littéraires.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (une seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages, pouvant donner lieu à une présentation orale.
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

- Disposer d'une culture générale concernant les pratiques littéraires dans les cultures mondiales.
- Savoir analyser un texte dans son contexte et dans ses réceptions.
- Savoir synthétiser de manière claire des connaissances sur l'histoire d'un texte et sur quelques grandes théories concernant l'histoire de la littérature et les études culturelles.

Bibliographie:

De larges extraits d'oeuvres littéraires, artistiques et critiques seront disponibles sur la plateforme Coursenligne.

Bibliographie indicative:

Aboubakr Chraïbi, *Les Mille et une nuits, histoire du texte et classification des contes*, Paris, L'Harmattan, 2008.

- Jean-Claude Garcin, *Pour une lecture historique des "Mille et une nuits": essai sur l'édition de Būlāq, 1835*, Arles : Sindbad-Actes Sud, 2013

- Ulrich Marzolph, et Richard Van Leeuwen (dir.), *The Arabian Nights Encyclopedia*, with the collaboration of Hassan Wassouf ; with fourteen introductory essays by internationally renowned specialists. 2 vol. Santa Barbara, ABC-Clio, 2004.

- Edward W. Saïd, *Orientalism*, New York, Pantheon, 1978

- Jean-Paul Sermain, *Les Mille et une nuits entre Orient et Occident*, Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres », 2009

Les Mille et une nuits : exposition, Paris, Institut du monde arabe, 27 novembre 2012-28 avril 2013 : catalogue sous la direction d'Élodie Bouffard et Anne-Alexandra Joyard

2) Littérature et histoire des idées- 2h/semaine. [24h CM] Agathe NOVAK-LECHEVALIER

Description :

Yasmina Reza : l'œuvre, le temps et le suspens

Depuis le triomphe de la pièce « *Art* » en 1994, Yasmina Reza occupe une place singulière dans le paysage littéraire français : alors que ses succès récurrents au théâtre et en librairie en font l'un des auteurs les plus célèbres auprès du grand public et l'une des figures majeures de la scène nationale, son œuvre fait l'objet de peu d'études universitaires. Ce contraste n'est que l'un des aspects du caractère fuyant d'une œuvre qui déstabilise parce qu'elle interroge la dissociation traditionnelle entre art élitiste et divertissement grand public, mais aussi parce qu'elle esquive toute approche systématique en cultivant l'incertitude, le vacillement et la dissonance. Jouant sans cesse de la frontière incertaine entre genre dramatique et genre narratif, travaillant la jonction improbable entre frivolité apparente et profondeur métaphysique, s'inscrivant au carrefour d'influences européennes très diverses, le travail de Yasmina Reza explore sans cesse l'espace des interstices : ni la parole, ni le silence, mais tout ce qui en l'un ressortit à l'autre ; ni l'affirmation, ni la négation, mais l'interrogation et le suspens ; ni la présence, ni l'absence, mais ce qui se joue dans leur intervalle. En analysant de près à la fois les textes des pièces de théâtre, leurs principales mises en scène, mais aussi les récits et les romans de Yasmina Reza – et en particulier *Hammerklavier*, qui occupe une place-clé dans l'œuvre – ce sont ces tensions internes et ces espaces d'indétermination que nous chercherons à explorer, pour mieux comprendre les enjeux profonds d'une œuvre qui travaille dans l'apesanteur et ne s'affiche, peut-être, comme intempestive que pour mieux faire du temps son principal objet.

Objectifs:

- Construire une réflexion argumentée et approfondie à partir d'une œuvre littéraire donnée pour en mettre en évidence les enjeux majeurs
- pouvoir insérer une œuvre à l'intérieur d'un réseau d'influences littéraires, philosophiques et artistiques plus large
- savoir questionner les modes de production de la valeur littéraire

Modalités d'examen

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

- maîtriser les grandes questions de la poétique des genres dramatique et romanesque et savoir les appliquer à l'analyse d'une œuvre
- savoir analyser une mise en scène théâtrale
- savoir replacer une œuvre dans un contexte historique, sociologique et culturel global

Bibliographie:

Nous travaillerons sur l'ensemble de l'œuvre de Yasmina Reza, mais il sera demandé aux étudiants d'avoir lu déjà la pièce « *Art* » (dans *Théâtre*, Le Livre de Poche, 1998) ainsi qu'*Hammerklavier* (Gallimard, « Folio »)
Une bibliographie critique sera distribuée dans la première séance du cours mais les étudiants peuvent se référer à l'ouvrage de Denis Guénoun, *Avez-vous lu Reza ?* Albin Michel, 2017).

Description :

Littérature, culture médiatique et consommation (19^e-21^e siècles)

Le XIXe siècle puis le XXe siècle voient s'imposer des pratiques donnant une place de plus en plus importante aux logiques de séduction marchande. Le livre et l'imprimé sont parmi les premiers objets qu'on produit et consomme en série, imposant une culture de consommation qui est tout autant une culture médiatique. Nous voudrions réfléchir aux relations qui existent entre les formes littéraires de la modernité – aussi bien celles de la culture légitime que celles de la culture populaire – et les modes de consommation qui s'imposent progressivement comme logiques culturelles dominantes. Il s'agira de questionner la façon dont la montée en puissance convergente de la culture médiatique et des dynamiques de consommation a pu avoir une incidence sur les formes littéraires et notre façon de les appréhender, mais aussi sur les transformations, au fil de ces deux derniers siècles, de notre perception de la culture.

Objectifs:

Notre réflexion vise à ressaisir la littérature dans un contexte culturel beaucoup plus large. Pour cela, elle empruntera au méthodologie de l'histoire culturelle et de l'histoire littéraire, de l'archéologie des médias et des études culturelles. Elle insistera sur une approche culturelle de la littérature.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Une connaissance élargie de la littérature comme fait de culture
 Une meilleure connaissance de l'histoire culturelle et médiatique des 19^e et 20^e siècle
 Une meilleure compréhension de la culture contemporaine
 Une approche décloisonnée de la culture
 Une ouverture des approches littéraires aux autres phénomènes culturels

Bibliographie:

- Adorno, T. W. et M. Horkheimer, « La production industrielle de biens culturels », *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1974.
- Benjamin, Walter, *L'œuvre d'art à l'heure de la reproductibilité technique* (édition au choix de l'étudiant).
- Letourneux, Matthieu *Fictions à la chaîne*, Seuil, Poétique, 2017.
- Lipovsky, Gilles, Jean Serroy, *L'esthétisation du monde*, Paris, Gallimard, 2013.
- Pouivet, Roger, *L'œuvre d'art à l'âge de sa mondialisation*, La Lettre volée, 2003.
- Thérenty, Marie-Eve et Alain Vaillant, *1836, l'an I de l'ère médiatique*, Nouveau Monde éditions, 2001.

4)

« Création et réception » (S7) 24h CM – Guillaume Peureux

Description : Ce cours portera sur la lecture plume à la main dans l’Ancien régime et en particulier au XVIIe siècle. Nous étudierons des corpus de textes, des genèses d’œuvres, des débats portant sur des textes et sur leur réception à une époque qui n’en est pas encore au *sacre de l’écrivain*. Tous ces exemples illustreront le développement de collaborations consenties ou subies, feront apparaître des lecteurs qui s’approprient des œuvres, des textes dont la production et la variabilité semblent pour ainsi dire infinie. Autant de phénomènes ordinaires mais méconnus.

On verra ainsi que la réception peut être une re-création, une régénération, etc.

Objectifs:

Acquérir progressivement les compétences visées (voir la case concernée).

Connaissance historicisée de manières de lire sous l’Ancien Régime, de leur influence sur les processus de création, sur l’histoire des textes eux-mêmes, mais aussi sur l’interpénétration des deux activités – ce qui n’est pas sans rapport avec les pratiques contemporaines de production de textes (y compris littéraires) sur Internet, et qui ne saurait se résumer à l’innutrition ni à l’intertextualité.

Comprendre des enjeux linguistiques et idéologiques propres aux débats sur les textes à l’époque classique.

Modalités d’évaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : "dossier encadré d'une douzaine de pages"

Régime dérogatoire session 1 : "dossier encadré d'une douzaine de pages"

Session 2 dite de rattrapage : "dossier encadré d'une douzaine de pages"

Compétences visées: Compétences développées en termes de poétique historique, d’histoire des pratiques (de lecture, d’écriture, de publication), d’histoire de la matérialité des supports de diffusion des écrits. Développement d’une réflexion critique sur les notions d’auteur et de texte dans l’Ancien Régime et par conséquent à une plus large échelle.

Développement d’une réflexion critique au sujet des méthodologies de la critique littéraire, de ses fondements potentiellement anachroniques, de sa focalisation sur l’auteur, de son excès de confiance dans le texte.

Bibliographie:

Chartier, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d’Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, « L’Univers historique » 1987.

Chartier, Roger (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 1993.

Jeanneret, Michel, *Perpetuum mobile. Métamorphoses des corps et des œuvres de Vinci à Montaigne*, Paris, Macula, « ARGÔ », 1998.

Petrucci, Armando, *Pouvoir de l’écriture, pouvoir sur l’écriture dans la Renaissance italienne, rééd. Paris, Presses de la Sorbonne, 2010.*

5) Intertextualités (S7) 24h CM – Philippe Zard

Description : Réécrire la Révolution française

Dans son sens restreint, l'« intertextualité » désigne la « présence effective d'un texte dans un autre » (Genette), sous la forme de la citation, de l'allusion, de la réécriture (plagiat, parodie, imitation, etc.). On examinera la fécondité heuristique de cette notion en l'appliquant à l'histoire des représentations, en particulier aux (ré)écritures dramatiques, narratives et cinématographiques de la Révolution française.

La Révolution est d'abord un objet historiographique (de Thiers à Furet, en passant par Michelet, Blanc, Taine ou Mathiez), soumis à variations idéologiques. Ces récits historiques sont souvent les sources, parfois textuellement identifiables, d'œuvres littéraires (Büchner puise dans Thiers comme Dumas dans Michelet ou Dickens dans Carlyle) ; ces fictions, plus ou moins rigoureusement arrimées à un socle historique, construisent à leur tour une « légende de la Révolution » qui inspire d'autres œuvres (une pièce de Heiner Müller sur la Révolution aux Caraïbes reprend une nouvelle d'Anna Seghers, le film d'Andrzej Wajda sur Danton détourne une pièce à la gloire de Robespierre, une nouvelle du Serbe B. Pekić exploite un extrait du film d'Abel Gance et d'une œuvre de Victorien Sardou...). Le cours examinera les enjeux de ces reconfigurations infinies du « Grand récit » révolutionnaire dans la littérature et le cinéma mondiaux.

Objectifs:

Savoir identifier les modalités esthétiques, les arrière-plans idéologiques et les enjeux politiques des réécritures de l'Histoire, à travers des exemples précis tirés de romans, de pièces de théâtre et d'œuvres cinématographiques.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Régime dérogatoire session 1 :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

- acquisition de références historiques
- acquisition de compétences littéraires et cinématographiques

Bibliographie:

Parmi les œuvres travaillées en classe (certains textes seront à lire intégralement, d'autres sous forme d'extraits) :

- 1/**
- Stanislaw Przymyska *L'Affaire Danton*, 1929, (trad. fr., L'Age d'Homme, 1990)
 - Andrzej Wajda, *Danton* (film)

- 2/**
- Charles Dickens, *A tale of two cities [Un récit des deux villes/Un conte des deux cités]* (1859)/
 - D. W. Griffith, *Orphans in the storm (Les Deux orphelines)*, film (1921)
 - et Jack Conway, *A Tale of two cities [Le Marquis de Saint-Evremont]*, film (1935).

- 3/**
- Borislav Pekić, *L'homme qui mangeait la mort* (1988) (trad. du serbo-croate, Agone, 2005)/
 - Victorien Sardou, *Thermidor* (pièce de théâtre, 1891)
 - *Napoléon* d'Abel Gance (film).

- 4/**
- Anna Seghers, *Das Licht auf dem Galgen (La Lumière sur le gibet, trad. Dans Histoires des Caraïbes, L'Arche, 1972)*, 1961
 - Heiner Müller, *Der Auftrag (La Mission)*, 1979

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)

1) Histoire littéraire du Moyen Âge 2h/semaine [24h CM] Julia Drobinsky

Description :

Littératures et réalités au Moyen Age

Des écrits médiévaux, on a tendance à ne retenir que les appels à l'imaginaire, à travers les idéaux chevaleresques et courtois portés par les récits arthuriens. La littérature du Moyen Age n'est pourtant pas le règne exclusif de la fiction ; elle porte aussi témoignage de la réalité de son temps. Cette réalité est d'abord sociologique, celle des milieux de production : le public du cloître, de la cour, de la ville, a chacun ses besoins, ses attentes, ses valeurs auxquelles les auteurs doivent se conformer. Cette réalité s'affirme également, de manière plus ou moins appuyée, dans les textes eux-mêmes, reflets ou réponses données aux *realia* ou aux problématiques contemporaines. Si la notion de « réalisme » reste anachronique, il convient de s'interroger sur l'image donnée du réel dans la littérature médiévale. Sur la base d'un corpus large, qui couvre la période allant du XII^e au XV^e siècle et qui embrasse des genres littéraires variés, le cours s'organisera autour de plusieurs axes explorant la manière dont les textes entrent en résonance avec le réel : par la représentation des catégories sociales et de leurs modes de vie dans la littérature narrative (chanson de geste, roman d'Antiquité, roman arthurien, roman dit « réaliste », fabliaux) ; par la restitution de l'actualité dans les chansons de croisade et les chroniques historiques ; par la satire politique et sociale sous couvert de discours allégorique comme dans le *Roman de Fauvel* ou les *sotties* ; par la révélation d'une vérité personnelle, enfin, au moment où les *dits* de Guillaume de Machaut et de Christine de Pizan marquent l'émergence de l'écriture autobiographique (XIV^e -XV^e siècles).

Objectifs:

Le cours se donne pour objectif de fournir un panorama à la fois global et précis de phénomènes majeurs de l'histoire littéraire française, en mettant en valeur des œuvres clés, ainsi que des figures d'auteur remarquables.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (2h)
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (2h)
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (2h)

Compétences visées:

Connaissance d'œuvres représentatives de la littérature du Moyen Âge.

Capacité à analyser des textes selon les problématiques et les thématiques définies dans le cours, mais aussi que dans une approche stylistique et poétique pertinente pour la période médiévale, et pouvant alimenter une réflexion plus large sur les genres et formes littéraires.

Bibliographie:

- Alexandre-Bidon (Danière) et Lorcin (Marie-Thérèse), *Le quotidien au temps des fabliaux*, Picard, « espaces médiévaux », 2003.
- Auerbach (Erich), *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, 1946 (trad. 1968), rééd. Gallimard, coll. « Tel ».
- Boutet (Dominique) et Strubel (Armand), *Littérature, politique et société dans la France du Moyen Age*, Paris, Presses universitaires de France ; 1979 ; "Littératures modernes" ; n°18.
-

2) Histoire littéraire du XVI^e siècle (S7) 2h/semaine 24h CM – Véronique Ferrer

Description : **Pétrarquismes. Autour du *Printemps d'Agrippa d'Aubigné***

Sous les influences conjuguées des poètes italiens de la fin du XV^e siècle et de la tragédie sénèque, la poésie amoureuse de la fin du XVI^e siècle revisite l'héritage littéraire de Pétrarque et de ses premiers imitateurs. Dépouillée de ses attributs philosophiques et de ses ambitions herméneutiques, elle met désormais en scène le désespoir de l'amant entre préciosité mondaine et fureur tragique. Parmi les représentants de cette nouvelle production figure, en bonne place, *Le Printemps d'Agrippa d'Aubigné*. Resté manuscrit jusqu'au XIX^e siècle, jamais publié dans son intégralité, il retrace en partie la liaison malheureuse du poète avec Diane Salviati, la nièce de Cassandre, que Ronsard célébra dans ses *Amours* (1552). Le « roman d'amour » ne suffit pourtant pas à rendre compte de la complexité d'une œuvre qui déroute par sa variété, ses dissonances, sa violence et son ironie.

Objectifs:

Ce séminaire se propose de situer la production amoureuse du poète des *Tragiques* par rapport à l'ensemble de son œuvre et à celle de ses contemporains dont il partage les pratiques d'écriture sans cesser de les dénoncer. Il s'intéressera tout particulièrement à l'évolution des formes et du langage amoureux en les situant dans une tradition poétique au long cours ainsi qu'aux filiations textuelles et aux modèles d'écriture.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : un écrit sur table de 2h
- Régime dérogatoire session 1 : un écrit sur table de 2h
- Session 2 dite de rattrapage : un écrit sur table de 2h

Compétences visées:

Commentaire linéaire ou composé d'un texte poétique
Etude comparative entre deux poèmes
Contextualisations

Bibliographie:

Bibliographie indicative

Edition au programme : *Le Printemps*, éd. Véronique Ferrer, Genève, Droz, 2019.

Autres éditions

Le Printemps. L'Hécatombe à Diane et les Stances, éd. H. Weber, Publications de la faculté des lettres de l'université de Montpellier, Paris, PUF, 1960.

Le Printemps, Stances et odes, éd. E. Droz, Genève, Droz, 1972.

Hécatombe à Diane, éd. J. Goeury, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2010.

On pourra lire aussi avec profit quelques études :

Raymond Fanlo, « "D'une mignarde rage" : Pygmalion et Erostrate ou les deux visages du *Printemps d'Agrippa d'Aubigné* », *Le Mythe de Diane en France, Albineana n°15*, 2002, p. 131-133.

Véronique Ferrer, « *Le Printemps d'Agrippa d'Aubigné* ou les épreuves du pétrarquisme », *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2004 ;

: « *Le Printemps d'Agrippa d'Aubigné* ou les turbulences de la poésie », *Albineana 22*, Genève, Slatkine, 2010.

Marie-Dominique Legrand, « La laideur dans *Le Printemps d'Agrippa d'Aubigné* » (1552-1630), *Propos sur la laideur et les muses, Littérales n° 32*, Université Paris X-Nanterre, 2004, p. 7-29.

Frank Lestringant, « Agrippa d'Aubigné, fils de Ronsard : autour de l'Ode XIII du *Printemps* », *Studi francesi*, vol. 109, anno XXXVII, fasc. 1, gennaio-aprile 1993, p. 1-13.

UE3 Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS)

1) Méthodologie de la littérature française (S7) 2h/semaine 24hCM – Alain Vaillant

Description :

Pendant longtemps, la théorie de la littérature – qui ne s'appelait pas encore ainsi – a seulement consisté en une description formelle et prescriptive de ses genres ou de ses techniques. Il a fallu la naissance de la philosophie de l'Histoire – au XVIIIe siècle – pour que l'on prenne conscience que la littérature était elle aussi un fait historique : cette prise de conscience a bouleversé notre conception de la littérature elle-même et, en particulier, a permis le développement conjoint de la critique et de l'histoire littéraires. Celles-ci se sont alors assimilées et ont réinterprété les acquis des théories héritées de la pensée antique (rhétorique et poétique), tout en s'adossant aux sciences humaines avec lesquelles elles se sentaient le plus en affinité (psychologie, sociologie, linguistique). Depuis quelques années, elles se tournent en outre vers les perspectives nouvelles ouvertes par l'histoire culturelle et les *cultural studies*.

À partir de recherches anciennes, récentes ou actuelles, le cours présentera les tendances majeures de ces méthodes critiques et historiques ; il en proposera des applications concrètes et variées à des œuvres ou à des corpus majeurs de la littérature française.

Objectifs:

Acquérir une connaissance générale des principales méthodologies et théories dont la maîtrise est nécessaire dans la recherche littéraire.

Développer les aptitudes nécessaires à la lecture, au commentaire et à la discussion critique d'ouvrages et d'articles théoriques, en matière de critique et d'histoire littéraires.

Apprendre à faire les choix méthodologiques préalables à toute recherche littéraire.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (4 h).
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (4 h).
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (4 h).

2) Méthodologie de la littérature comparée (2h/semaine), 24hCM – Karen Haddad

Description :

La littérature comparée consiste-t-elle seulement à *comparer* ? que fait-on au juste quand on compare ? et que « peut-on » comparer (littérature, cinéma, autres arts...) ? Dans ce séminaire, on s'intéressera à la fois aux différents courants de la littérature comparée, en France et à l'étranger, à son histoire et à ses développements les plus contemporains, et à ses méthodes et applications pratiques.

Objectifs:

S'initier aux méthodes et aux enjeux de la recherche en littérature comparée, pour les étudiant(e)s qui envisagent de faire un mémoire en littérature comparée (choix du corpus, questions sur le texte original, etc), mais aussi pour celles et ceux qui s'intéressent à la littérature étrangère et à l'intermédialité.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral ou Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Formule dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

Concevoir un exposé ou un travail écrit, au choix, en rapport avec ses propres recherches ou intérêts, sur des ouvrages critiques ou sur un domaine spécifique des études comparatistes.

Bibliographie:

Pierre BRUNEL, Yves CHEVREL, *Précis de littérature comparées*, Paris, PUF, 1995.

Pierre BRUNEL, Cl. PICHOS, A.-M. ROUSSEAU, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 2000.

Pascale Casanova, *La république mondiale des Lettres*, Points seuil

Yves CHEVREL, *La littérature comparée*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2009.

Francis CLAUDON, Karen HADDAD, *Précis de littérature comparée*, Paris, Nathan, 1992.

Jérôme David, *Spectres de Goethe, les métamorphoses de la "littérature mondiale"*, Les prairies ordinaires, 2012

Christophe Pradeau et Tiphaine Samoyault (sous la direction de), *Où est la littérature mondiale ?* Presses universitaires de Vincennes, 2005

Gayatri Chakravorty Spivak, *Death of A Discipline*, Columbia University Press 2003

Anne TOMICHE, Karl ZIEGER, *La recherche en littérature générale et comparée en France en 2007: bilan et perspectives*, Presses universitaires de Valenciennes, 2007.

UE4 Elargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS)

1) Séminaire Renaissance 24hCM, 2h/semaine Véronique Ferrer

Description : **Renaissances**

Rattaché au programme de recherche *Renaissances. Mots et usages d'une catégorie historiographique* (<https://www.renaissances-upl.com>), ce séminaire se propose d'interroger la construction et l'histoire, à l'échelle européenne, d'une catégorie historiographique dont la pertinence fait débat depuis le XIXe siècle et dont les usages variés révèlent des enjeux idéologiques et culturels majeurs. Suivant une approche pluridisciplinaire et comparatiste, il s'agit de repenser la catégorie historiographique de renaissance à partir d'une contextualisation historique (du Moyen Âge à nos jours) aussi bien que géographique (espace européen élargi) et à partir d'une enquête lexicographique polyglotte sur un corpus de textes théoriques modernes et de textes sources.

Objectifs:

L'un des objectifs du séminaire sera de mener une enquête critique sur différentes approches historiographiques de la catégorie et de rechercher dans quelques textes sources du XVIe siècle les termes susceptibles de définir la catégorie. Comment le renouvellement vécu est-il formulé ? De quelle manière le rapport entre tradition et nouveauté, entre passé et modernité, est-il envisagé ? Quels sens donner à l'emploi récurrent du suffixe « re », entre retour, recommencement, continuité et rupture ? Comment les œuvres, à travers le travail de la langue et des formes, illustrent-elles ou inventent-elles cet idéal de nouveauté ?

Un autre objectif sera de faire participer les étudiants aux recherches et projets en cours de l'équipe du programme.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – examen terminal : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Rédaction d'un mini dossier de recherche
Implication dans la recherche collective

Bibliographie:

BURCKHARDT, Jacob, *Die Kultur de Renaissance in Italien*, 1860 (*La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, Paris, Plon, 1885).

FEBVRE, Lucien, « Comment Jules Michelet inventa la Renaissance », dans *Studi in onore di Gino Luzzatto*, Milan, 1950, repris dans *Le Genre humain*, 27, 1993/1, p. 77-87.

Michelet et la Renaissance, éd. Paule Braudel, Paris, Flammarion, 1992.

GOODY, Jack, *Renaissances. The One or the Many ?*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

JOUANNA, Arlette, « La notion de Renaissance : réflexions sur un paradoxe historiographique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49, 2002, p. 5-16.

La Renaissance ? Des Renaissances ? (VIII^e – XVI^e siècles), présentation de Marie-Sophie MASSE, introduction de Michel PAOLI, Paris, Klincksieck, 2010.

LE GALL, Jean-Marie, *Défense et illustration de la Renaissance*, Paris, PUF, 2018.

VERGER, Jacques, *La Renaissance du XII^e siècle*, Paris, Cerf (« Initiations au Moyen âge »), 1996.

2) Méthodologie de la dissertation littéraire générale (cours de dissertation du master MEEF) Mathilde Bernard

Voir les informations dans les documents du Master MEEF, préparation au CAPES

Présentation :

Dans ce cours, nous travaillerons à consolider la méthode d'un exercice qui est central dans l'histoire de la rhétorique et dans la pratique des concours littéraires. Nous réfléchirons aux grands genres que sont la poésie, le roman, le théâtre et l'argumentation, bases des programmes scolaires, mais également, de façon transversale, à la figure de l'auteur, du lecteur, aux liens entre la littérature et les différents arts, aux pouvoirs de la littérature. De solides bases d'histoire littéraire, de littérature et de poétique des textes sont nécessaires pour construire l'argumentation et l'illustrer.

Modalités de contrôle :

- Formule standard session 1 : contrôle terminal : dissertation en 4 heures.
- Formule dérogatoire session 1 : contrôle terminal : dissertation en 4 heures. - Session 2 : contrôle terminal : dissertation en 4 heures.

Objectifs visés :

- Renforcer la maîtrise de la dissertation
- Développer les capacités de raisonnement et d'argumentation
- Préparer à l'un des exercices essentiels des concours du CAPES et de l'agrégation de Lettres

Bibliographie :

La bibliographie proposée ci-dessous est indicative et permet de pallier quelques lacunes mais ne saurait se substituer à une connaissance plus large et mûrement réfléchie de l'objet littéraire.

- Daniel Bergez, *Littérature et peinture*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Francis Claudon, *Les Grands Mouvements littéraires européens*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Marielle Macé, *Le Genre littéraire*, Paris, Flammarion, 2004.
- Thanh-Vân Ton-That, *La Composition française au CAPES de Lettres*, Paris, Ellipses, 2015.
- Nadine Toursel et Jacques Vassevière, *Littérature : 150 textes théoriques et critiques*, Paris, Colin, 4^e édition, 2015.
- Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2017.
- Alain Viala, *Une Histoire brève de la littérature française*, Paris, PUF, 2014.

Enfin il est utile de consulter les rapports des jurys du CAPES, mis en ligne sur <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

3) Offre du Master Philosophie

- 3.1) Philosophie moderne
- 3.2) Philosophie contemporaine
- 3.3) Esthétique
- 3.4) Philosophie morale ou politique

Pour les informations sur ces cours, voir sur le site du Master philosophie.

UE 5 Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)

- 1) Etudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 1 2h/semaine, 24hTD,
Aline Lebel**

Description :
Ce cours-séminaire se consacrera à l'étude d'œuvres ou d'extraits d'œuvres issues des littératures en langue anglaise, dans une perspective comparatiste qui insistera en particulier sur les enjeux d'interprétation, de traduction, d'influence, et d'adaptation, et entrainera les étudiants à la lecture d'œuvres et de travaux critiques en anglais. Le corpus précis (entre 2 et 4 œuvres) sera communiqué en début de séminaire, il pourra inclure par exemple des œuvres comme <i>Macbeth</i> de Shakespeare, <i>Jane Eyre</i> de Charlotte Bronte, <i>The Sound and the Fury</i> de Faulkner, et/ou <i>The God of Small Things</i> de Arundhati Roy.
Objectifs:
Faire lire et étudier des textes littéraires et critiques en langue anglaise, familiariser avec les problématiques comparatistes associées à l'étude d'œuvres en langue étrangère.
Evaluation :
<u>M3C en 2 sessions</u> <ul style="list-style-type: none">• Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Travail oral sur un extrait d'œuvre ou Dossier écrit
Compétences visées:
Lire de l'anglais littéraire et académique, maîtriser les problématiques comparatistes associées à l'étude des littératures en langue étrangère.
Bibliographie précisée à la rentrée

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous – qui pourra être complétée ultérieurement)

- 1. Rencontres et insertion professionnelles**
- 2. Activité solidaire ou engagée**
- 3. Stage**
(voir la page consacrée aux stages en fin de livret)

M1, Semestre 8

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS)

1. Poétique et esthétique, 2h/semaine, 24hCM – Isabelle Fabre

<p>Description :</p> <p>Formes et figures de Fortune dans la littérature et les arts du Moyen Âge</p> <p>Avatar de la déesse Fortuna du monde latin, façonnée sur le plan spéculatif par la <i>Consolation de Philosophie</i> de Boèce (VI^e s.), Fortune est une personnification fréquemment rencontrée dans la littérature médiévale. Figure ambivalente, au visage tantôt riant et séducteur, tantôt sombre et cruel, elle englobe les notions de destin, de hasard et de chance. C'est aussi un camouflage rhétorique opportun quand il s'agit d'interroger la justice du prince et de l'Église, de déplorer les aléas de la vie amoureuse ou bien de remettre en question la providence divine. Du XIII^e au XV^e s., Fortune trouve ainsi à s'employer dans les genres et les registres les plus divers : théâtre (le <i>Jeu de la feuillée</i>, la moralité de <i>Bien Avisé Mal Avisé</i>), satire (le <i>Roman de Fauvel</i>), allégorie morale et didactique (Boccace, Jean de Meun, Christine de Pizan) sans oublier la lyrique, de Rutebeuf à Charles d'Orléans en passant par le poète anonyme du recueil musical de Chypre (vers 1430). Loin de se limiter à la fameuse « roue de Fortune », l'iconographie du thème est elle aussi très riche : on en verra quelques exemples, en lien avec les descriptions littéraires, dans les nombreux dessins et enluminures qui ornent les manuscrits des XIII^e-XV^e siècles.</p>
<p>Objectifs:</p> <p>Le séminaire vise à donner aux étudiants une appréhension large et précise à la fois des formes et genres de la littérature médiévale, à travers le prisme d'une figure allégorique majeure, autour de laquelle s'est cristallisée l'écriture littéraire, en particulier dans les derniers siècles du Moyen Âge.</p> <p>L'objectif est aussi d'apprendre à manier de manière fine et rigoureuse les outils de l'analyse littéraire, en les appliquant à des textes représentatifs de la tradition médiévale.</p>
<p>Evaluation : M3C en 2 sessions</p> <ul style="list-style-type: none">• Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages• Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages• Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages
<p>Compétences visées:</p> <p>Connaissance approfondie des formes et registres d'écriture de la littérature médiévale.</p> <p>Acquisition d'une méthode d'analyse précise et rigoureuse appliquée aux textes médiévaux, en lien avec d'autres supports (musicaux et iconographiques).</p>
<p>Bibliographie sélective:</p> <ul style="list-style-type: none">- Boèce, <i>La Consolation de Philosophie</i>, texte latin avec traduction française en regard par J.-Y. Tilliette, Paris, Le Livre de Poche : « Lettres gothiques », 2005.- <i>La Fortune. Thèmes, représentations, discours, études rassemblées</i> par Yasmina Foehr-Janssens et Emmanuelle Métry, Genève, Droz, 2003.- Catherine Attwood, <i>Fortune la contrefaite : l'envers de l'écriture médiévale</i>, Paris, Champion, 2007.
<p>Ressources pédagogiques (hors bibliographie) :</p> <p>Un dossier rassemblant les extraits des textes étudiés en cours, accompagnés d'illustrations, sera fourni par l'enseignante en début de semestre.</p>

2. Poétique historique des formes littéraires 2h/semaine, 24hCM – Alain Vaillant

Description :

L'intellectuel et le sensible, ou les deux voies de la modernité littéraire.

La Révolution française a consacré, au moins dans son principe, un droit nouveau : la liberté de penser et d'exprimer sa pensée. De là, dès le début du 19^{ème} siècle, une prolifération de systèmes intellectuels qui, dans le prolongement des Lumières, ont tous l'ambition de penser l'être humain (sa nature psychique, sa vie sociale, son devenir historique) et dont nos idéologies contemporaines sont les héritières lointaines. Mais, dans le même temps, le triomphe de l'individualisme et l'ébranlement de la spiritualité religieuse permettent enfin de se tourner vers le monde, à la fois désirable et troublant, des réalités concrètes – matérielles et sensorielles, à hauteur d'homme. D'un côté, les utopies philosophiques et théoriques ; de l'autre, la Voyance rimbaldienne. En d'autres termes, l'« intellectuel » (Balzac) ou le sensible, la pensée abstraite ou la poésie des sens, le vertige de la pensée spéculative ou l'enfouissement dans la matière. Ce perpétuel dilemme, avec toutes les contradictions et les hybridations qu'il implique (notamment dans le roman), est la clef de la littérature moderne. C'est du moins l'hypothèse que nous explorerons dans ce séminaire, en traversant tout le siècle, de Chateaubriand à Mallarmé.

Objectifs:

Confronter la littérature à l'histoire des idées, à la philosophie et aux sciences sociales du 19^{ème} siècle.
Interroger dans cette perspective quelques grands textes d'idées du 19^{ème} siècle.

Evaluation :

2 cas de figure sont prévus dans les modalités de contrôle des connaissances et compétences : 1/ en 2 sessions ou 2/ en session unique. OPTER pour l'un ou l'autre.

M3C en 2 sessions

Consigne : merci d'apporter les précisions suivantes a) nombre d'épreuves et proportion de la note ; b) type d'épreuve ; c) durée de l'épreuve pour chaque rubrique Exemple : un DM comptant pour 25% et un commentaire de texte sur table de 2 heures comptant pour 75%

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Régime dérogatoire session 1 : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 dite de rattrapage : Dossier encadré d'une douzaine de pages.

3. Poétiques comparées 2h/semaine, 24hCM Sylvie Parizet

Description :

« Reprise des mythes bibliques de création dans les œuvres de la Modernité : le pouvoir créateur en question »

Parmi les grands mythes qui nourrissent la littérature et les arts, on a coutume de distinguer divers ensembles : les mythes issus de l'Antiquité (Œdipe, Électre, Prométhée...), ceux qui sont nés à l'époque moderne (Faust, Don Juan, Frankenstein...), ou encore les mythes d'origine biblique (Adam et Ève, Moïse, Jonas...). C'est à ces derniers que l'on s'intéressera lors de ce séminaire. Précisons qu'aucune connaissance particulière de la Bible n'est requise pour suivre ce séminaire. On s'attachera d'abord à présenter ce texte fondateur que William Blake a qualifié de « Grand code de l'art », avant d'examiner la façon dont les écrivains et artistes utilisent ces références bibliques pour en modifier, enrichir, détourner, ou même renverser le sens.

On s'attachera plus particulièrement cette année à ce qu'on pourrait appeler les « mythes de création » : la majestueuse cosmogonie initiale (Genèse 1), qui met en scène le pouvoir d'un Dieu capable de créer par la seule puissance de son verbe (« Dieu dit »), et la double et fascinante création de l'homme et de la femme (en Genèse 1, puis en Genèse 2), sans oublier la première « création » humaine, une construction architecturale, cette fois, la tour qui monte jusqu'au Ciel (Genèse 11). On s'intéressera surtout à la période des 20^e et 21^e siècles — traditionnellement envisagée comme celle de « la mort de Dieu ». Les épisodes bibliques ne se conçoivent, à l'origine, qu'en fonction d'un Dieu créateur : que deviennent ces récits de création, comment fonctionnent-ils, qu'ont-ils à nous dire, lorsque la trame en est reprise dans un univers sans transcendance ? Cette désacralisation qui caractérise la Modernité ouvre de nouvelles perspectives de lecture — et donc de réécriture — de la Bible.

Le corpus d'étude sera affiné en concertation avec les étudiants de ce séminaire, afin d'aborder des œuvres littéraires, artistiques ou cinématographiques (on pourra s'inspirer de l'excellent travail d'Anne-Marie Baron, entre autres, sur « La Bible à l'écran ») qui nous disent quelque chose du rapport que l'homme entretient avec la notion de pouvoir créateur. Mais ces œuvres nous parlent aussi, on le verra, du pouvoir de destruction qui est celui de l'homme, dans une perspective parfois écologique, éthique et le plus souvent politique, qui nous conduira à étudier des œuvres des littératures postcoloniales.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Apprendre à travailler sur de grands mythes littéraires.

Comprendre les enjeux de ce type de travail dans le cadre de la recherche en littérature française, francophone et comparée.

Étudier des œuvres de littératures française et étrangères, mais aussi des œuvres artistiques très variées : films, peintures, œuvres musicales (opéra, chanson, rap), bandes dessinées...

Apprendre à connaître cette œuvre littéraire qu'est la Bible.

Evaluation :

Régime standard avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral au cours du semestre (de type exposé) ou dossier encadré d'une douzaine de pages à rendre en fin d'année.

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

Maîtriser les problématiques associées à la recherche en littérature comparée.

Bibliographie

Ouvrages de référence, à consulter :

Brunel, Pierre (dir.), Dictionnaire des mythes littéraires, Ed. du Rocher, 1988.

Parizet, Sylvie (dir.), La Bible dans les littératures du monde, Ed. du Cerf, 2016.

Corpus défini à la rentrée, et affiné en fonction des centres d'intérêt des étudiants qui suivent le séminaire.

4. Littérature et art 2h/semaine, 24hCM – Amandine Lebarbier

Description : « Littérature et art : Portraits de musiciennes dans la littérature et la peinture (XVIII^e-XX^e siècles) »
Dans une perspective intermédiaire, ce séminaire s'intéressera à la représentation des musiciennes dans la littérature et la peinture, du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle. Nous croiserons des portraits d'artistes fort différents : des musiciennes de génie qui ont eu des maîtres d'exception, des musiciennes de salon qui savent exécuter correctement quelques morceaux à la mode, des musiciennes professionnelles qui donnent des cours ou qui se produisent dans des soirées, des musiciennes à qui l'on a imposé l'apprentissage de la musique ou que l'on a contrariées dans leur passion, etc. La littérature et la peinture, dans une étude croisée, ont ainsi beaucoup à nous apprendre sur les pratiques musicales féminines et sur les enjeux genrés qui entourent et codifient ces pratiques.
Œuvres au programme : Le corpus d'étude (littéraire et pictural) sera distribué sous la forme d'un dossier au début du séminaire. Nous travaillerons également sur des articles issus de la presse musicale, sur des textes théoriques sur la musique et sur le vaste répertoire musical mis en scène dans notre corpus d'étude.

Objectifs:

Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux et aux méthodes d'une approche de recherche dite intermédiaire.

Le propos du séminaire sera aussi centré autour de questions sociologiques, interrogeant le statut de la femme artiste, et adoptera une approche critique empruntée aux études sur le genre.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Ce séminaire vise à faire acquérir aux étudiant.e.s les méthodes de recherche propres aux études intermédiaires et aux études sur le genre.

Par l'étude croisée d'un corpus littéraire, pictural et musical, les étudiant.e.s enrichiront leurs connaissances en matière d'histoire littéraire et d'histoire de l'art.

Bibliographie:

DRINKER, Sophie, *Music and Women, The story of women in their relation to music*, (1948), Washington, Zenger Publishing Co. Inc., 1977, 323 pages.

FRAISSE, Geneviève, « Muse, ou génie ? », dans *L'accès des femmes à l'expression musicale, Apprentissage, création, interprétation : les musiciennes dans la cité*, Paris, L'Harmattan, IRCAM- Centre Pompidou, 2005, p. 19 à 26.

GÉTREAU, Florence, « Les images de pianistes en France, 1780-1820 », dans *Le piano en France 1780-1820, Musique-Images-Instruments, Revue française d'organologie et d'iconographie musicale*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 136 à 149.

GÉTREAU, Florence, *Voir la Musique : Les sujets musicaux dans les œuvres d'art du XVI^e au XX^e siècle*, Musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, 2009, 154 pages.

GÉTREAU, Florence, *Voir la musique*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2017, 415 pages.

GREEN, Lucy, *Music, Gender, Education*, Presses universitaires de Cambridge, 1997, 282 pages.

JUNOD, Philippe, *La Musique vue par les peintres*, Lausanne, Edita S.A, 1988, 143 pages.

LAUNAY, Florence, « L'éducation musicale des femmes au XIX^e siècle en France, entre art d'agrément, accès officiel à un enseignement supérieur et professionnalisation », dans *Genre et Éducation, Former, se former, être formé au féminin*, sous la direction de Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy et Paul Pasteur, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 203 à 210.

LAUNAY, Florence, *Les compositrices en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, 544 pages.

PISTONE, Daniele, *Le Piano dans la littérature française des origines jusqu'en 1900*, Lille, atelier des reproductions des thèses, 1975, 594 pages.

REICH, Nancy B. « Women as Musicians : A Question of Class », dans SOLIE, Ruth A. (dir), *Musicology and Difference, Gender and sexuality in Music Scholarship*, Presses universitaires de Californie, 1993, p. 125 à 146.

TIBI, Laurence, *La lyre désenchantée, L'instrument de musique et la voix humaine dans la littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2003, 624 pages.

TILLARD, Françoise, « Fanny Hensel-Mendelssohn : élitisme et assimilation », dans GREEN, Anne- Marie et RAVET, Hyacinthe (dir.), *L'accès des femmes à l'expression musicale, Apprentissage, création, interprétation : les musiciennes dans la cité*, Paris, L'Harmattan, IRCAM-Centre Pompidou, 2005, p. 52 à 56.

5. Littérature et sciences humaines 2h/semaine, 24hCM – Jean-Claude Laborie

Description :

Ce cours prolongera la réflexion sur les intersections entre la littérature et les sciences humaines, notamment l'anthropologie. La première partie du cours sera consacrée à la mise en relation de deux productions du même auteur, le grand anthropologue brésilien Darcy Ribeiro, d'un côté un « roman anthropologique », *Maïra*, et de l'autre un journal d'expédition, *Carnets indiens*, ce qui permettra de poser un certain nombre de questions concernant les points de rencontre, mais également les différences, entre les deux types de productions. Nous achèverons le semestre en essayant de comprendre comment et pourquoi ce débat, ouvert de manière simultanée par les écrivains et les anthropologues depuis les années 30, continue aujourd'hui d'alimenter la réflexion sur l'œuvre littéraire, ses formes et ses enjeux. La lecture de *Tristes tropiques*, de C. Lévi-Strauss, servira de point d'appui à cette réflexion.

Objectifs:

L'objectif de ce cours est triple. Il s'agit dans un premier temps d'initier les futurs chercheurs en littérature comparée au travail transdisciplinaire qui en est l'une des caractéristiques essentielles, en privilégiant une mise en relation entre les sciences humaines et la littérature. En deuxième lieu, le cours ouvre la perspective d'une étude de textes que l'on ne classe pas d'emblée comme textes appartenant strictement au champ littéraire (littérature scientifique, compte rendu, essai). Enfin, il s'agit d'aborder quelques ouvrages théoriques, hors de la critique littéraire stricto sensu, qui cependant font aujourd'hui partie du bagage théorique nécessaire au chercheur.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages
- Dérogatoires, etc : Dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 : Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Initiation à la recherche en littérature comparée

Bibliographie:

Œuvres au programme

Darcy Ribeiro, *Maïra*, (1ère édition 1976), Paris, l'étrangère Gallimard, 1997.
, *Carnets indiens*, Paris, Plon, coll. Terres humaines, 2002.

À lire ou à revoir en complément : Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955.

Une bibliographie critique sera distribuée lors du premier cours

6. Littérature et intermédialité 2h/semaine 24hCM Laurence Campa

Description :

Poésie, arts visuels, patrimoine au XXe siècle

Le séminaire propose d'étudier les liens que la poésie entretient avec les arts visuels, en particulier avec la peinture et les arts plastiques (mais aussi avec la photographie et le cinéma). La période privilégiée est la première moitié du XXe siècle mais le segment chronologique peut être étendu en aval en fonction des intérêts et des travaux des étudiants.

Un premier axe analyse l'articulation de la thématique avec la poétique et l'esthétique. Un second axe s'intéresse plus précisément aux questions archivistiques, muséales et éditoriales. Ainsi, l'on pourra aborder :

- Le dialogue et les collaborations entre poètes et artistes
- La critique d'art des poètes
- La transmission patrimoniale (conservation, muséographie) et l'exposition de la littérature
- L'édition des textes (beaux livres, fac-similés, numérique)

Deux à trois séances de séminaire auront lieu hors les murs : une à la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet, une à la Réserve de la BnF et une dans un musée parisien en fonction de l'actualité des expositions et de la disponibilité des collections (Centre Pompidou, Musée Picasso, Musée d'Orsay, etc.).

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances en histoire littéraire, histoire des arts et du cinéma – Perfectionnement des qualités écrites et orales – Mise en forme d'un travail de recherche, approfondissement de la méthodologie.

M3C en 2 sessions

Consigne : merci d'apporter les précisions suivantes a) nombre d'épreuves et proportion de la note ; b) type d'épreuve ; c) durée de l'épreuve pour chaque rubrique Exemple : un DM comptant pour 25% et un commentaire de texte sur table de 2 heures comptant pour 75%

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) :

1 exposé de 40 mn présenté en cours ou 1 dossier encadré d'une douzaine de pages (80%) + implication dans les travaux du séminaire (participation orale en cours, informations, initiatives diverses : 20%)

- Régime dérogatoire session 1 :1 dossier encadré d'une douzaine de pages (100%).....
- Session 2 dite de rattrapage :1 dossier encadré d'une douzaine de pages (100%).....

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances – acquisition des outils critiques en littérature, histoire littéraire, histoire des arts – initiation aux collections publiques - mise en forme orale et/ou écrite d'un travail personnel de recherche.

Ressources pédagogiques (hors bibliographie) :

. <http://bljd.sorbonne.fr/Catalogues/p5/Catalogues-informatises> <http://catalogue.bnf.fr/index.d> 

. <http://gallica.bnf.fr>

. https://www.centrepompidou.fr/fr/cpv/rechercher.action?param.full=*¶m.oeuvre=true¶m.oeuvreNumerolInventaire=*

. http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/recherche/rech_libre.htm

. <https://www.photo.rmn.fr/Agence/Presentation>

. <https://revue-textimage.com/intro1.htm>

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS)

[NB : l'un de ces cours peut être remplacé par un cours de Latin non spécialiste de l'offre Lettres classiques :

- Langues anciennes non spécialistes : Latin initiation 1
- Langues anciennes non spécialistes : Latin perfectionnement 2
- Langues anciennes non spécialistes : Latin approfondissement 3]

1. Histoire littéraire du XVIIème* (24CM, 2h/semaine) Guillaume Peureux

Description : Ce cours portera sur les rapports entre auteurs, textes et circonstances de production et de diffusion. Il s'agira de comprendre ce que c'est que la poésie de circonstance et, plus largement, d'en saisir l'importance quantitative au XVIIe siècle. Le « grand siècle » n'est pas celui des seuls « grands auteurs » qui produiraient une littérature coupée de l'histoire. Toute une production peut et doit être exhumée et comprise pour pouvoir envisager un panorama de l'écriture du temps. Le cours s'efforcera de mesurer l'importance du phénomène et de saisir ses caractéristiques.

Objectifs: Découvrir des aspects peu valorisés de l'histoire des productions littéraires au XVIIe siècle : les écrits de circonstance et en particulier la poésie de circonstance. Saisir qu'une partie majeure de la production des écrits relevait de ce régime largement méprisé, surtout depuis le XIXe siècle. Recontextualiser une partie importante de la production de l'époque à la lumière de la production de circonstance. Relier cette pratique à d'autres pratiques plus récentes. Développer une réflexion critique à l'égard de l'historiographie et des classements opérés par les historiens de la littérature.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : EXAMEN SUR TABLE (2h)
- Régime dérogatoire session 1 : EXAMEN SUR TABLE (2h)
- Session 2 dite de rattrapage : EXAMEN SUR TABLE (2h)

Compétences visées: compétences en histoire littéraire ; historicisation de l'approche des phénomènes de productions de textes ; histoire sociale des auteurs ; réflexion sur le lyrisme et sur l'histoire littéraire.

Bibliographie:

Matvejevic, Pedrag, Pour une poétique de l'événement, Paris, Union Générale d'éditions, 1979.

Peureux, Guillaume et Vaillant, Alain, Poétique historique de la poésie de circonstance (XVIe-XXIe s.), Nanterre, Presses de Paris Nanterre, « Orbis Litterarum », 2020.

[Delattre](#) Aurélie et Lionetto, Adeline, La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance, Paris, Garnier, « Rencontres », 2014.

Lire les œuvres de François Malherbe (éd. STFM)

2. Histoire de la littérature du XVIII^e siècle 24hCM, 2h/semaine – Colas Duflo

Description :

Le Siècle de la critique

« Notre siècle est proprement le siècle de la critique, à laquelle il faut que tout se soumette », écrit Kant, dans une forme de bilan du XVIII^e siècle, en 1781, dans la préface de la *Critique de la raison pure*. Nous partirons de cette idée pour parcourir, à l'aune de cette notion, l'histoire du XVIII^e siècle français, depuis Bayle et son *Dictionnaire historique et critique* (1697) jusqu'à l'*Esquisse d'un tableau des progrès historiques de l'esprit humain* de Condorcet (1795). Qu'elle porte sur la religion, sur la politique, ou encore sur la littérature et la peinture, la critique donne lieu à des textes, dont nous lirons des exemples, chez Bayle, Fontenelle, Dumarsais, Diderot, Voltaire..., qui nous permettront d'aborder des enjeux idéologiques aussi bien qu'esthétiques dans l'histoire du XVIII^e siècle, et des notions comme celles de Lumières, de censure, d'opinion publique, etc.

Objectifs:

Connaître et comprendre mieux l'histoire de la littérature et des idées du 18^e siècle.

Evaluation :

2 cas de figure sont prévus dans les modalités de contrôle des connaissances et compétences : 1/ en 2 sessions ou 2/ en session unique. OPTER pour l'un ou l'autre.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Examen sur table (2h).
- Régime dérogatoire session 1 : Examen sur table (2h).
- Session 2 dite de rattrapage : Examen sur table (2h).

Compétences visées:

Connaissance et compréhension des œuvres et des idées du 18^e siècle.

Bibliographie:

Les extraits étudiés seront déposés dans Coursenligne.

Une bibliographie critique sera donnée dans le courant du semestre.

Ressources pédagogiques (hors bibliographie) :

Mooc « Dix-huitième siècle : le combat des Lumières » :

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:upl+142002+session02/about>

UE3 Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS)

1. Méthodologie du mémoire et humanités numériques 2h/semaine, 24hCM – Julien Schuh

Description :

Ce cours vise à initier les étudiant.es de Master aux nouvelles pratiques de la recherche en Sciences humaines dans le contexte du développement des Humanités numérique, à travers une réflexion sur la méthodologie du mémoire. Chaque séance est dédiée à un concept lié à la méthodologie du mémoire de Lettres (corpus, problématique, narration, personnage, champ lexical, influence...) et à la présentation d'outils numériques permettant d'interroger ou d'automatiser la recherche (outils bibliographiques, bases de données, analyses lexicométriques, classification automatisée de textes, mise en réseau de personnages, bibliométrie...). Les étudiant.es sont invité.es à sélectionner un corpus numérique (de préférence celui de leur mémoire de recherche) à analyser avec ces outils, et à créer un carnet de recherche en ligne où consigner régulièrement leurs expérimentations et leurs réflexions à la lecture des articles discutés en cours.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

- Acquérir les bases de la méthodologie du mémoire (constitution de corpus, définition d'une problématique, constitution d'une bibliographie, utilisation de bases de données) ;
- S'initier aux problématiques de la recherche dans le cadre des Humanités numériques ;
- Développer des compétences numériques (utilisation d'outils numériques pour la recherche, édition numérique collaborative, analyse statistique, apprentissage profond, cartes heuristiques)

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne)
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne)
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne)

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- Constituer un corpus
- Définir une problématique de recherche
- Organiser ses références
- Construire un plan
- Utiliser des outils numériques pour la recherche

Bibliographie:

Une liste d'articles et de chapitres à lire sous forme numérique sera mise en ligne sur l'espace cours en ligne.

2. Rédaction culturelle 2h/semaine, 24hCM Thomas Clerc

<p>Description :</p> <p>Analyse, théorie et pratique du journal d'écrivain. au 20e siècle : les années 60-70. Œuvre étudiée : <i>Journal</i> de Jean-Patrick Manchette, Folio, Gallimard, n°5928.</p>
<p>Objectifs:</p> <p>Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)</p> <p>Se familiariser avec un genre autobiographique dit mineur. Pratiquer le genre comme exercice. Etudier la contre-culture des années 60.</p>
<p>.</p> <p>M3C en 2 sessions</p> <ul style="list-style-type: none">• Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : <p>Trois devoirs maison à rendre dans le semestre : trois tranches de journal personnel à rédiger par l'étudiant.</p> <ul style="list-style-type: none">- Formule dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.- Session 2 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
<p>Pré-requis nécessaires:</p> <p>Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)</p> <p>Lire le Journal de Manchette. S'intéresser à l'autobiographie et à la contre-culture des années 70 en France.</p>
<p>Compétences visées:</p> <p>Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)</p> <p>Compétences classiques : réflexion, analyse, écriture, théorie, pratique.</p>
<p>Bibliographie:</p> <ul style="list-style-type: none">— Michel Braud, <i>La Forme des jours</i>, Seuil, 2006.— Béatrice Didier, <i>Le journal intime</i>, PUF, 1976.— Eric Marty, <i>L'écriture du jour</i>, Seuil, 1985.— <i>Contre-cultures 1969-1989, l'esprit français</i>, La maison rouge/La Découverte, 2017.

3. Méthodologie du contemporain 2h/semaine 24hCM Dominique Viart

Description :

La littérature contemporaine constitue un corpus relativement nouveau dans les études universitaires. Récentes, les œuvres n'ont pas déjà fait l'objet de travaux qui aideraient à mieux les définir et les comprendre. La postérité n'a pas encore établi de sélection. Les écrivains continuent d'écrire ; ils témoignent de leur travail et changent parfois d'orientation esthétique. Le séminaire de méthodologie du contemporain se propose de fournir les instruments pour aborder un tel ensemble littéraire : apprendre à définir et délimiter ce corpus, savoir comment évaluer les œuvres et en élaborer l'analyse. On se rendra attentif aux nouvelles formes littéraires apparues durant cette période, on cherchera à en saisir les projets et les enjeux, les modalités et les finalités. Ce faisant, il conviendra d'interroger ce qu'est devenu le statut de l'écrivain dans la culture et la société contemporaines. On cherchera également quel usage faire, pour la recherche, des autres approches critiques de la littérature actuelle, développées par les médias écrits ou sonores, publiées dans la presse ou en ligne. Il s'agira enfin de réfléchir à la relation que la recherche universitaire peut nouer avec les écrivains eux-mêmes : comment les interroger ? quel compte tenir de leur propos ?

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

- savoir identifier et définir un corpus littéraire
- construire les méthodes d'approche d'un corpus non encore étudié.
- situer et évaluer des livres récemment parus, en comprendre les enjeux, en analyser les formes
- distinguer parmi ces livres ceux qui font œuvre et marqueront l'histoire littéraire par rapport aux simples produits de consommation courante.
- apprendre à articuler la recherche en littérature aux autres approches (notamment médiatiques) des livres
- savoir quelle relation établir avec les écrivains, comment interroger ceux-ci sur leur travail et exploiter leurs informations

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – (1 seule note) :

Contrôle continu. 1 épreuve orale (environ 15 - 20 mns) ou écrite (environ 8 - 10 pages) au choix : Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

- Régime EAD session 1 :

Contrôle continu. 1 épreuve écrite (environ 8 - 10 pages): Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

- Session 2 dite de rattrapage :

Contrôle continu. 1 épreuve écrite (environ 8 - 10 pages): Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- discernement, esprit critique
- sûreté et logique des méthodes
- talent d'analyse et de synthèse
- compétences littéraires et culturelles
- intelligibilité du monde littéraire contemporain
- connaissance des relais médiatiques, culturels et du monde de la recherche universitaire

Bibliographie:

- André Marie Odile et Mathilde Barraband (éd.), *Du contemporain à l'université. Usages, configurations, enjeux*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015.
- Asholt Wolfgang et Marc Dambre (dir.), *Un retour des normes romanesques dans la littérature contemporaine ?*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.
- Audet René (dir.), *Enjeux du contemporain. Etudes sur la littérature actuelle*, Québec, Nota Bene
- Barth John, « The Literature of Exhaustion », *Atlantic Monthly*, vol. 220, n° 2, 1967, p. 29-34.
- « La Littérature du renouvellement. La fiction postmoderniste », *Poétique*, n° 48, 1981.
- Blanckeman Bruno et Millois Jean-Christophe (dir.), *Le Roman français aujourd'hui. Transformations, perceptions, mythologies*, Prétexte éditeur, 2004.
- Boisvert Yves, *Le Postmodernisme*, Montréal, Boréal, coll. « Express », 1995..
- Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Éditions du Seuil, 1992.
- Collectif, « l'Extrême contemporain », revue *Po&sie*, n°41, 1987
- Cousseau Anne, *Ecrire, disent-ils*, Editions universitaires de Lorraine, Tome 1, 2012 ; tome 2, 2015.
- Demanze Laurent, « Le contemporain à l'université », en ligne : <http://ecrit-cont.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique27>
- Eco Umberto, *L'Apostille au « Nom de la rose »* [1985], *Le Livre de poche/Biblio-essais*, 1987.
- Gefen Alexandre, *Réparer le monde : la littérature française face au xxie siècle*, José Corti, 2017.
- Gontard Marc, *Le roman français postmoderne. Une écriture turbulente*, 2011. En ligne : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/96/66/PDF/Le_Roman_postmoderne.pdf.
- Heinich Nathalie, *Pour en finir avec la querelle de l'art contemporain*, L'Echoppe, 1999.
- Jourde Pierre, *La Littérature sans Estomac, L'Esprit des Péninsules*, 2002.
- Kibédi Varga Aaron, « Le récit postmoderne », *Littérature* n° 77, février 1990, p. 3-22.
- Lebrun Jean-Claude et Prévost Claude, *Nouveaux territoires romanesques*, Messidor, 1990.
- Martens David & Meurée Christophe, *Secrets d'écrivains. Enquête sur les entretiens littéraires*, Impressions nouvelles, 2014.
- Mercier Andrée et Fortier Frances (dir.), *La transmission narrative. Modalités du pacte romanesque contemporain*, Québec, Éditions Nota Bene, 2011.
- Nadaud Alain (dir.), *Où en est la littérature ?*, L'Infini, n°19, 1987.
- Richard Jean-Pierre, *L'Etat des choses*, Gallimard, 1990.
- Ruffel Lionel (dir.), *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Nantes, Cécile Defaut, 2010.
- Viard Dominique & Vercier Bruno, *La Littérature française au présent*, Bordas, 2008.^[1]^[2]^[3]^[4]^[5]^[6]^[7]^[8]^[9]^[10]^[11]^[12]^[13]^[14]^[15]^[16]^[17]^[18]^[19]^[20]^[21]^[22]^[23]^[24]^[25]^[26]^[27]^[28]^[29]^[30]^[31]^[32]^[33]^[34]^[35]^[36]^[37]^[38]^[39]^[40]^[41]^[42]^[43]^[44]^[45]^[46]^[47]^[48]^[49]^[50]^[51]^[52]^[53]^[54]^[55]^[56]^[57]^[58]^[59]^[60]^[61]^[62]^[63]^[64]^[65]^[66]^[67]^[68]^[69]^[70]^[71]^[72]^[73]^[74]^[75]^[76]^[77]^[78]^[79]^[80]^[81]^[82]^[83]^[84]^[85]^[86]^[87]^[88]^[89]^[90]^[91]^[92]^[93]^[94]^[95]^[96]^[97]^[98]^[99]^[100]^[101]^[102]^[103]^[104]^[105]^[106]^[107]^[108]^[109]^[110]^[111]^[112]^[113]^[114]^[115]^[116]^[117]^[118]^[119]^[120]^[121]^[122]^[123]^[124]^[125]^[126]^[127]^[128]^[129]^[130]^[131]^[132]^[133]^[134]^[135]^[136]^[137]^[138]^[139]^[140]^[141]^[142]^[143]^[144]^[145]^[146]^[147]^[148]^[149]^[150]^[151]^[152]^[153]^[154]^[155]^[156]^[157]^[158]^[159]^[160]^[161]^[162]^[163]^[164]^[165]^[166]^[167]^[168]^[169]^[170]^[171]^[172]^[173]^[174]^[175]^[176]^[177]^[178]^[179]^[180]^[181]^[182]^[183]^[184]^[185]^[186]^[187]^[188]^[189]^[190]^[191]^[192]^[193]^[194]^[195]^[196]^[197]^[198]^[199]^[200]^[201]^[202]^[203]^[204]^[205]^[206]^[207]^[208]^[209]^[210]^[211]^[212]^[213]^[214]^[215]^[216]^[217]^[218]^[219]^[220]^[221]^[222]^[223]^[224]^[225]^[226]^[227]^[228]^[229]^[230]^[231]^[232]^[233]^[234]^[235]^[236]^[237]^[238]^[239]^[240]^[241]^[242]^[243]^[244]^[245]^[246]^[247]^[248]^[249]^[250]^[251]^[252]^[253]^[254]^[255]^[256]^[257]^[258]^[259]^[260]^[261]^[262]^[263]^[264]^[265]^[266]^[267]^[268]^[269]^[270]^[271]^[272]^[273]^[274]^[275]^[276]^[277]^[278]^[279]^[280]^[281]^[282]^[283]^[284]^[285]^[286]^[287]^[288]^[289]^[290]^[291]^[292]^[293]^[294]^[295]^[296]^[297]^[298]^[299]^[300]^[301]^[302]^[303]^[304]^[305]^[306]^[307]^[308]^[309]^[310]^[311]^[312]^[313]^[314]^[315]^[316]^[317]^[318]^[319]^[320]^[321]^[322]^[323]^[324]^[325]^[326]^[327]^[328]^[329]^[330]^[331]^[332]^[333]^[334]^[335]^[336]^[337]^[338]^[339]^[340]^[341]^[342]^[343]^[344]^[345]^[346]^[347]^[348]^[349]^[350]^[351]^[352]^[353]^[354]^[355]^[356]^[357]^[358]^[359]^[360]^[361]^[362]^[363]^[364]^[365]^[366]^[367]^[368]^[369]^[370]^[371]^[372]^[373]^[374]^[375]^[376]^[377]^[378]^[379]^[380]^[381]^[382]^[383]^[384]^[385]^[386]^[387]^[388]^[389]^[390]^[391]^[392]^[393]^[394]^[395]^[396]^[397]^[398]^[399]^[400]^[401]^[402]^[403]^[404]^[405]^[406]^[407]^[408]^[409]^[410]^[411]^[412]^[413]^[414]^[415]^[416]^[417]^[418]^[419]^[420]^[421]^[422]^[423]^[424]^[425]^[426]^[427]^[428]^[429]^[430]^[431]^[432]^[433]^[434]^[435]^[436]^[437]^[438]^[439]^[440]^[441]^[442]^[443]^[444]^[445]^[446]^[447]^[448]^[449]^[450]^[451]^[452]^[453]^[454]^[455]^[456]^[457]^[458]^[459]^[460]^[461]^[462]^[463]^[464]^[465]^[466]^[467]^[468]^[469]^[470]^[471]^[472]^[473]^[474]^[475]^[476]^[477]^[478]^[479]^[480]^[481]^[482]^[483]^[484]^[485]^[486]^[487]^[488]^[489]^[490]^[491]^[492]^[493]^[494]^[495]^[496]^[497]^[498]^[499]^[500]^[501]^[502]^[503]^[504]^[505]^[506]^[507]^[508]^[509]^[510]^[511]^[512]^[513]^[514]^[515]^[516]^[517]^[518]^[519]^[520]^[521]^[522]^[523]^[524]^[525]^[526]^[527]^[528]^[529]^[530]^[531]^[532]^[533]^[534]^[535]^[536]^[537]^[538]^[539]^[540]^[541]^[542]^[543]^[544]^[545]^[546]^[547]^[548]^[549]^[550]^[551]^[552]^[553]^[554]^[555]^[556]^[557]^[558]^[559]^[560]^[561]^[562]^[563]^[564]^[565]^[566]^[567]^[568]^[569]^[570]^[571]^[572]^[573]^[574]^[575]^[576]^[577]^[578]^[579]^[580]^[581]^[582]^[583]^[584]^[585]^[586]^[587]^[588]^[589]^[590]^[591]^[592]^[593]^[594]^[595]^[596]^[597]^[598]^[599]^[600]^[601]^[602]^[603]^[604]^[605]^[606]^[607]^[608]^[609]^[610]^[611]^[612]^[613]^[614]^[615]^[616]^[617]^[618]^[619]^[620]^[621]^[622]^[623]^[624]^[625]^[626]^[627]^[628]^[629]^[630]^[631]^[632]^[633]^[634]^[635]^[636]^[637]^[638]^[639]^[640]^[641]^[642]^[643]^[644]^[645]^[646]^[647]^[648]^[649]^[650]^[651]^[652]^[653]^[654]^[655]^[656]^[657]^[658]^[659]^[660]^[661]^[662]^[663]^[664]^[665]^[666]^[667]^[668]^[669]^[670]^[671]^[672]^[673]^[674]^[675]^[676]^[677]^[678]^[679]^[680]^[681]^[682]^[683]^[684]^[685]^[686]^[687]^[688]^[689]^[690]^[691]^[692]^[693]^[694]^[695]^[696]^[697]^[698]^[699]^[700]^[701]^[702]^[703]^[704]^[705]^[706]^[707]^[708]^[709]^[710]^[711]^[712]^[713]^[714]^[715]^[716]^[717]^[718]^[719]^[720]^[721]^[722]^[723]^[724]^[725]^[726]^[727]^[728]^[729]^[730]^[731]^[732]^[733]^[734]^[735]^[736]^[737]^[738]^[739]^[740]^[741]^[742]^[743]^[744]^[745]^[746]^[747]^[748]^[749]^[750]^[751]^[752]^[753]^[754]^[755]^[756]^[757]^[758]^[759]^[760]^[761]^[762]^[763]^[764]^[765]^[766]^[767]^[768]^[769]^[770]^[771]^[772]^[773]^[774]^[775]^[776]^[777]^[778]^[779]^[780]^[781]^[782]^[783]^[784]^[785]^[786]^[787]^[788]^[789]^[790]^[791]^[792]^[793]^[794]^[795]^[796]^[797]^[798]^[799]^[800]^[801]^[802]^[803]^[804]^[805]^[806]^[807]^[808]^[809]^[810]^[811]^[812]^[813]^[814]^[815]^[816]^[817]^[818]^[819]^[820]^[821]^[822]^[823]^[824]^[825]^[826]^[827]^[828]^[829]^[830]^[831]^[832]^[833]^[834]^[835]^[836]^[837]^[838]^[839]^[840]^[841]^[842]^[843]^[844]^[845]^[846]^[847]^[848]^[849]^[850]^[851]^[852]^[853]^[854]^[855]^[856]^[857]^[858]^[859]^[860]^[861]^[862]^[863]^[864]^[865]^[866]^[867]^[868]^[869]^[870]^[871]^[872]^[873]^[874]^[875]^[876]^[877]^[878]^[879]^[880]^[881]^[882]^[883]^[884]^[885]^[886]^[887]^[888]^[889]^[890]^[891]^[892]^[893]^[894]^[895]^[896]^[897]^[898]^[899]^[900]^[901]^[902]^[903]^[904]^[905]^[906]^[907]^[908]^[909]^[910]^[911]^[912]^[913]^[914]^[915]^[916]^[917]^[918]^[919]^[920]^[921]^[922]^[923]^[924]^[925]^[926]^[927]^[928]^[929]^[930]^[931]^[932]^[933]^[934]^[935]^[936]^[937]^[938]^[939]^[940]^[941]^[942]^[943]^[944]^[945]^[946]^[947]^[948]^[949]^[950]^[951]^[952]^[953]^[954]^[955]^[956]^[957]^[958]^[959]^[960]^[961]^[962]^[963]^[964]^[965]^[966]^[967]^[968]^[969]^[970]^[971]^[972]^[973]^[974]^[975]^[976]^[977]^[978]^[979]^[980]^[981]^[982]^[983]^[984]^[985]^[986]^[987]^[988]^[989]^[990]^[991]^[992]^[993]^[994]^[995]^[996]^[997]^[998]^[999]^[1000]

Sites internet :

- Maison des écrivains et de la littérature : enregistrements vidéos des rencontres Littérature : enjeux contemporains et autres entretiens, <http://www.m-e-l.fr/programmation-archives-sonores.php>
- Maison de la poésie : enregistrements sonores des rencontres <https://www.maisondelapoesieparis.com/la-maison/la-maison-de-la-poesie-en-sons/>
- Diacritik (un site, parmi d'autres, de critique de la littérature contemporaine) <https://diacritik.com/>
- Fixxion xx-xxi, revue critique de fiction française contemporaine : <http://www.revue-critique-de-fixxion-francaise-contemporaine.org/rcffc>

UE4 Elargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS)

1. Philosophie et littérature 2h/semaine, 24hTD Colas Duflo

Description :

L'Utopie classique et ses avatars romanesques au 18^e siècle

L'*Utopie* de Thomas More invente une nouvelle manière de faire de la philosophie politique par fiction qui va avoir une riche postérité. Nous allons repartir de ce texte fondateur, puis étudier des épisodes utopiques présents dans des romans du dix-huitième siècle en nous interrogeant sur leurs dimensions parodiques et critiques. Ce sera l'occasion de nous intéresser à la définition de l'utopie comme genre narratif, à la manière dont le roman peut faire de la philosophie politique et, inversement, à la manière dont des questions de philosophie politique peuvent fournir des idées pour des scénarios de romans.

Objectifs:

Réfléchir aux rapports entre philosophie et littérature, et plus précisément entre fiction philosophique et fiction romanesque. Étudier sous cet angle quelques textes majeurs, mais aussi découvrir des textes moins connus et se demander comment ils fonctionnent.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : exposé ou dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours.
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours

Compétences visées :

Interroger la répartition disciplinaire entre littérature et philosophie.

Comprendre mieux la pensée politique de l'âge classique et la littérature romanesque du 18^e siècle.

Savoir définir un genre.

Rédiger une recherche argumentée.

Bibliographie:

Primaire :

Thomas More, *L'Utopie*

Fontenelle, *Histoire des Ajaouiens*

Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*

Prévost, *Cleveland (Desjonquères)*

Voltaire, *Candide* (Gallimard, « folio »)

Sade, *Aline et Valcour* (Livre de poche classiques)

Secondaire :

Baczko, Bronislaw, Porret, Michel, Rosset, François (dir.), *Dictionnaire Critique de l'utopie au temps des Lumières*, Chêne-Bourg, Georg éditeur, 2016.

Baczko, Bronislaw, *Lumières de l'utopie*, Paris, Payot, 2001 [1978].

Moreau, Pierre-François, *Le Récit utopique*, Paris, PUF, 1982.

Racault, Jean-Michel, *L'Utopie narrative en France et en Angleterre (1675-1761)*, Oxford, 1991.

Racault, Jean-Michel, *Nulle part et ses environs. Voyages aux confins de l'utopie littéraire classique (1675-1802)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.

Trousseau, Raymond, *Voyages au pays de nulle part*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1999 [1975]

Des extraits étudiés en cours seront donnés dans Coursenligne.

UE 5 Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (3 ECTS)

- **Projet de mémoire de recherche encadré**

Projet de mémoire à rédiger sous la supervision d'un directeur de mémoire choisi parmi les enseignants chercheurs du département de Lettres de l'Université de Paris Nanterre (la liste figure sur le site du département de Lettres et dans la suite de ce livret, avec l'indication des domaines de spécialité de chacun).

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS)

1. Préparation d'une journée masteriale

2. Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude

La « participation à la recherche » signifie que l'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe). Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat.

L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))

L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poétique comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>

Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

3. Activité solidaire ou engagée

4. Activité sportive

Master 2
Littérature française et comparée
M2, Semestre 9

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :

1. La fabrique des œuvres 2h/semaine, 24hCM Dominique Viart

Description :

Ecrire avec : présences, fonctions et usages de la littérature du passé dans les œuvres contemporaines

Ce séminaire se propose un double objectif :

1. Comprendre comment, après une modernité qui a prôné la « table rase » et la rupture avec le passé, la littérature contemporaine renoue avec notre héritage littéraire, non seulement dans les parodies et le second degré caractéristiques de la « postmodernité », mais en engageant avec cet héritage un dialogue plus profond, à la fois sérieux et enjoué, toujours tonique et souvent éclairant. Dans de petits ouvrages très singuliers, François Bon sollicite les tragiques grecs pour dire la solitude du monde contemporain, Pascal Quignard évoque la fragmentation du discours avec la Bruyère, Lydie Salvayre moque Descartes à propos de la folie ordinaire, Camille Laurens envisage avec La Rochefoucauld les tourments d'une passion amoureuse bien actuelle...
2. Aborder sous cet angle d'une littérature revisitée l'un des écrivains majeurs de la période contemporaine : Pierre Michon, dont les livres particulièrement inventifs réinventent l'écriture des « Vies » et des légendes, interrogent l'œuvre et le trajet d'Arthur Rimbaud et renouvellent avec Michelet l'écriture de la Révolution et de la Terreur.

Sans recourir à l'ancienne « critique des sources », ni illustrer simplement les grandes théories de l'intertextualité, le séminaire cherchera à identifier les formes de ce dialogue renouvelé, étudiera le sens que prennent aujourd'hui ces recours aux grands textes du passé, les usages que les écrivains contemporains en font et la valeur qu'ils leur donnent. L'une des séances sera consacrée à un dialogue avec un écrivain invité dont nous aurons étudié l'œuvre ensemble.

Corpus des œuvres abordées dans le séminaire

(une bibliographie plus complète sera mise à la disposition des étudiants pour leurs travaux de séminaire)

François Bon, *Parking*, Minuit, 1996.

Camille Laurens, *L'amour roman*, P.O.L., 2003.

Pierre Michon, *Rimbaud le fils*, Gallimard, 1991.

Id., *Abbés*, Verdier, 2002.

Id., *Les Onze*, Verdier, 2009.

Pascal Quignard, *Une Gêne technique à l'égard des fragments* [1986], Galilée, 2005.

Lydie Salvayre, *La Méthode Mila*, 2005.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

- acquérir des compétences en histoire littéraire
- comprendre les enjeux de la littérature contemporaine
- découvrir les principales formes de la littérature contemporaine (son rapport au réel, à l'Histoire, au sujet, à la culture ; son traitement renouvelé du romanesque...)
- engager un dialogue substantiel avec un.e écrivain.e
- rendre compte d'une œuvre peu commentée

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : contrôle continu (1 seule note). 1 épreuve au choix : soit une intervention orale en séance sur l'une des œuvres du programme ou sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : communication universitaire. Temps de parole environ 30 minutes ; soit dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages)
- Régime dérogatoire et EAD session 1 : dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages).
- Session 2 dite de rattrapage : dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages).

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- connaissance de la littérature contemporaine
- compétences en recherche littéraire
- aisance écrite et orale
- capacités à animer des rencontres culturelles et littéraires

2. Formes et mythes 2h/semaine, 24hCM Philippe Zard

Description : formes modernes de la parabole

La « parabole » désigne traditionnellement un récit court, de nature figurative (symbolique ou allégorique), visant à dispenser une leçon morale ou à communiquer un enseignement religieux : on sait l'usage qu'en ont fait notamment les *Évangiles* (parabole du bon Samaritain, de la Brebis égarée ou de l'Enfant prodigue...). Loin de disparaître avec la modernité, le genre de la parabole a connu une faveur particulière en littérature, au prix de nombreuses métamorphoses. La plus importante de ces métamorphoses est d'ordre herméneutique : à des modèles de paraboles pédagogiques ou édifiantes, il n'est pas rare que les écrivains modernes substituent des formes complexes, polysémiques voire manifestement conçues pour être « ininterprétables ».

L'axe du séminaire sera l'examen de certaines paraboles de Franz Kafka, mais le cours permettra également d'aborder de nombreux autres textes, de Shakespeare à Beckett, de Lessing à Borges, de Kleist à Perec.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Travail sur la question des genres littéraires et ouverture aux enjeux de l'herméneutique littéraire.

Étude approfondie de quelques textes fondateurs de la modernité européenne.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Régime dérogatoire session 1 :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- acquisition de références historiques
- acquisition de compétences littéraires et cinématographiques

Bibliographie:

Deux recueils de nouvelles de Kafka sont requis :

Kafka, *Un jeûneur et autres nouvelles*, trad. de B. Lortholary, Garnier-Flammarion

Kafka, *Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles*, trad. de B. Lortholary, Garnier-Flammarion

Les autres textes (Kleist, Lessing, Joyce, Perec, Beckett, etc.) seront fournis sous forme de photocopiés ou de documents numérisés.

3. Interférences et représentations 2h/semaine, 24hTD, Véronique Ferrer

Mystiques érotiques ; Les réécritures du *Cantique des cantiques* aux XVI^e et XVII^e siècles

Attribué au roi-poète Salomon, le *Cantique des Cantiques*, haut chant d'amour, unique en son genre parmi les livres inspirés, a suscité, de l'Antiquité à nos jours, d'innombrables commentaires de même qu'il a constitué une puissante source d'inspiration littéraire. L'ambiguïté fondamentale du *Cantique* a donné lieu à des lectures contradictoires : certaines y voient un poème profane louant l'érotisme amoureux, d'autres y décèlent la célébration des noces du Christ et de l'Église, et par extension, l'expression de l'union de l'âme et de Dieu, par un effacement du sens littéral au profit du sens mystique. Des célèbres sermons de Bernard de Clairvaux et commentaires de Guillaume de Saint-Thierry jusqu'aux poèmes mystiques de l'ère baroque, le séminaire se propose d'interroger ce double processus de réception. En croisant les lectures et en s'intéressant à quelques réécritures privilégiées, il s'agira d'évaluer le rôle qu'a joué cet épithalame biblique dans l'élaboration des langages occidentaux de l'amour, entre sens littéral et interprétation spirituelle, entre écriture érotique et discours mystique.

Nous travaillerons à partir d'un vaste corpus de textes littéraires allant du XII^e siècle jusqu'au début du XVII^e siècle, qui seront communiqués au cours du semestre sous forme de photocopies. Nous prendrons aussi appui sur une anthologie que je vous invite à vous procurer : *Le Cantique des cantiques, du roi Salomon à Umberto Eco. Anthologie*, textes choisis et présentés par Anne Mars, Paris, Cerf (Épiphanie), 2003.

Objectifs:

Il s'agira d'évaluer le rôle qu'a joué cet épithalame biblique dans l'élaboration des langages occidentaux de l'amour, entre sens littéral et interprétation spirituelle, entre écriture mystique et discours poétique.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – examen terminal : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Rédaction d'un mini dossier de recherche

Bibliographie:

Corpus d'étude

Belleau (Rémy), *Eglogues sacrées*, Paris, M. Patisson, 1576.

Bernard de Clairvaux, *Sermons sur le Cantique*, Paris, Editions du Cerf, 1996-2007, coll. « Sources chrétiennes ».

Courcelles (Pierre de), *Le Cantique des Cantiques de Salomon*, Paris, Robert Estienne, 1563.

De Croix (Pierre), *Le Miroir de l'amour divin [1608]*, éd. Lance K. Donaldson-Evans, Genève, Droz, 1990.

Guillaume de Saint-Thierry, *Exposé sur le Cantique des Cantiques*, Paris, Editions du Cerf, 1998, coll. « Sources chrétiennes ».

Hopit (Claude), *Les divins esclancemens d'amour [1629]*, éd. J. Plantié, Paris, Champion, 1990.

— *Les douces extases de l'âme spirituelle*, Paris, S. Huré, 1627.

Le Saulx (Marin), *Theanthropogamie en forme de dialogue par sonnets chrestiens*, Londres, 1577.

Poupo (Pierre), *Le Cantique des Cantiques de Salomon*, dans *La Muse Chrétienne [1585]*, Paris, STFM, 1997.

Bibliographie critique

Chalier, Catherine, Jean-Louis Chrétien, Ruedi Imbach, Millet-Gérard, Dominique, *Le Lumineux Abîme du Cantique des cantiques*, Paris, Éditions Parole et Silence, 2008.

Chrétien, Jean-Louis, *La Symbolique du corps. La tradition chrétienne du Cantiques des cantiques*, PUF, 2005.

Dahan, Gilbert, « Nigra sum sed formosa. Aux origines d'un stéréotype ? L'exégèse de Cantique 1, 5 (4) aux XII^e et XIII^e siècles », *Au cloître et dans le monde. Femmes, hommes et sociétés (IX^e-XV^e siècle)*, Mélanges en l'honneur de Paulette l'Hermitte-Leclercq, Paris, PUPS, 2000, p. 15-31.

Engammare, Max, « Qu'il me baise des baisiers de sa bouche ». *Le Cantique des cantiques à la Renaissance. Étude et bibliographie*, Genève, Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance 277), 1993.

— *Lire le Cantique des cantiques à la Renaissance. La Rochelle, Rumeur des Ages*, 1994.

Le Cantique des cantiques, Graphè, 8, 1999.

Millet-Gérard, Dominique, *Le Signe et le Sceau. Variations littéraires sur le Cantique des cantiques*, Genève, Droz, 2010.

Pelletier, Anne-Marie, *Lectures du Cantique des cantiques. De l'énigme du sens aux figures du lecteur*, Rome, Editrice Pontificio Istituto Biblico (Analecta Biblica 121), 1989.

— *Le Cantique des cantiques*, Cahiers Évangile, 85, s. d.

4. « Littérature et culture de l'imprimé » 2h/semaine, 24hCM Emmanuel Rubio

Description :

Loin de se limiter à une technique neutre, l'imprimerie détermine à son apparition de nouvelles pratiques du texte comme de nouveaux régimes de savoir et d'écriture. Plus généralement, il n'est pas possible, depuis les travaux de Mc Luhan, de considérer l'objet littéraire en dehors des médias qu'il emprunte et qui travaillent à le constituer.

Le cours, centré sur la poésie, tentera d'explorer le lien essentiel qui se noue entre le développement de certaines formes poétiques et l'évolution des techniques et des pratiques de diffusion. Il s'appuiera sur de multiples exemples précis tirés de l'histoire longue de la poésie française, depuis le moment qui la voit passer de sa retranscription manuscrite à la forme imprimée jusqu'à l'émergence, au XX^e siècle, de nouveaux médias qui viennent concurrencer cette dernière.

Objectifs:

Sensibiliser à la culture matérielle de la poésie.

Former à l'approche médiatique des textes littéraires.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Compétences visées:

Capacité à intégrer dans une analyse littéraire des problématiques relatives aux médias.

Bibliographie:

Marshall Mc Luhan, La Galaxie Gutenberg, 2 t., (1962), Paris, Gallimard, 1977.

Marshall Mc Luhan, Pour comprendre les medias, (1964), Paris, Seuil, 2004.

Roger Chartier (dir.), Les Usages de l'imprimé, Paris, Fayard, 1987.

Roger Chartier et Henri-Jean Martin, Histoire de l'édition française, 4 t., Paris, Fayard, 1990.

Elizabeth Eisenstein, La Révolution de l'imprimé, Paris, Hachette, 2003.

5. Littérature et Histoire – Laurence Campa

Cet enseignement mutualisé EHESS

Description :

Écrire la Grande Guerre, écrire les guerres au XX^e siècle

Après le centenaire de la Première Guerre Mondiale de 2018, on se propose mieux connaître la littérature française de la Grande Guerre, de s'interroger sur l'évolution de ses formes en vers et en prose, de suivre l'évolution du patrimoine littéraire relatif au conflit. Au carrefour de l'interprétation littéraire et de l'analyse historique, le séminaire invite à réfléchir aux interactions entre la littérature et l'histoire (défis, questionnements, méthodes). On étudiera notamment le jeu de leurs influences réciproques et on se demandera comment la littérature contribue à façonner la mémoire collective en se métamorphosant selon les contextes et les valeurs.

Le champ d'investigation doit aussi se comprendre au sens large. Il peut inclure les relations entre littérature et cinéma, arts plastiques, musique, muésographie, BD etc. Du point de vue chronologique, il peut s'étendre jusqu'à nos jours (Guerre froide, décolonisations, conflits locaux, attentats) selon les intérêts et les travaux des étudiants.

À noter : Afin de favoriser le dialogue entre littéraires et historiens, 2 séances (2 novembre et 7 décembre 2020) réuniront les étudiants de notre séminaire et ceux du séminaire d'historiens Grande Guerre de l'EHESS dirigé par Stéphane Audoin-Rouzeau.

Objectifs:

Enrichissement des connaissances en histoire littéraire et en histoire – Approfondissement des problématiques interdisciplinaires - Perfectionnement des qualités écrites et orales – Mise en forme d'un travail de recherche, approfondissement de la méthodologie.

Evaluation :

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) :

1 exposé de 40 mn présenté en cours ou 1 dossier encadré d'une douzaine de pages (80%) + implication dans les travaux du séminaire (participation orale en cours, informations, initiatives diverses : 20%)

Compétences visées:

Enrichissement des connaissances – acquisition des outils critiques en littérature, histoire, histoire littéraire - mise en forme orale et/ou écrite d'un travail personnel de recherche.

Bibliographie:

Choix de lectures

Guillaume Apollinaire, *Calligrammes*.

Henri Barbusse, *Le Feu*.

Blaise Cendrars, *La Guerre au Luxembourg, J'ai tué, J'ai saigné, La Main coupée*.

Jean Cocteau, *Thomas l'imposteur / Discours du grand sommeil* (dans *Poésie 1916-1923*).

Roland Dorgelès, *Les Croix de bois*.

Georges Duhamel, *Vie des martyrs / Civilisation*

Jean Échenoz, *14*.

Maurice Genevoix, *Ceux de 14*.

Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*.

Jean Giono, *Le Grand Troupeau*.

Céline, *Voyage au bout de la nuit*.

Jules Romains, *Verdun / Prélude à Verdun (Les Hommes de bonne volonté)*.

Roger Martin du Gard, *L'Été 14 (Les Thibaut)*.

Jean Rouaud, *Les Champs d'honneur*

Jacques Vaché, *Lettres de guerre*

NB : une bibliographie critique sera proposée en début de semestre.

6. Écriture et création 2h/semaine, 24hCM – Fabrice Moulin

Description : Littérature, architecture et esthétique : Le livre de Claude-Nicolas Ledoux (1804)

Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) fut l'architecte le plus sollicité des deux dernières décennies de l'Ancien Régime. Cet artiste fascinant et visionnaire, souvent appelé (un peu à tort, nous le montrerons) « utopiste », publie, deux ans avant sa mort, en 1804, *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*. Bien plus qu'un traité d'architecture, cette œuvre inclassable, qui s'articule autour du chantier de la Saline et de la ville idéale de Chaux (commencé en 1773), est une véritable synthèse de la pensée de Lumières. Rédigé dans une langue volontairement « figurée », dans laquelle Ledoux investit sa conception du génie et de l'artiste total, ce texte autorise de multiples niveaux de lecture que nous chercherons à explorer ensemble : historique et culturel, rhétorique et intertextuel, philosophique, esthétique et symbolique..

Nous interrogerons aussi le dispositif complexe entre le texte et l'image (125 gravures de la Saline et de la ville idéale illustrent le livre) pour réfléchir sur les superpositions/tensions entre les espaces de la ville, de la fiction et du livre – en convoquant, dans une perspective plus large, d'autres textes et œuvres mettant en jeu l'utopie et le livre d'architecture à l'âge des Lumières.

Objectifs:

- Proposer une initiation à l'histoire de l'architecture et à l'esthétique des Lumières
- Réfléchir sur les liens complexes entre texte et image ; mais aussi les espaces du livre, de la fiction et de la ville idéale ; les rapports entre la littérature et de l'architecture
- Dans le contexte du projet de recherche LEDOUX (LABEX « les Passés dans le présent » 20-24), introduire les étudiants aux grandes problématiques de l'édition numérique d'un traité d'architecture.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

- Capacité d'entrer dans l'étude d'un texte complexe, mettant en jeu des dimensions d'histoire culturelle, d'histoire de l'art (et de l'architecture) autant que des dimensions proprement littéraires (stylistique, rhétorique, réécriture...).
- Capacité à réfléchir sur les rapports entre texte et image

Bibliographie:

- Le livre de Ledoux :

Claude-Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804.

Texte accessible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047050b?rk=21459;2>

- Sur l'histoire de l'architecture au siècle des Lumières :

Vidler, Anthony, *L'Espace des Lumières: Architecture et philosophie*. Traduit par Catherine Fraisse. Paris: Picard, 1995.

- Sur Claude-Nicolas Ledoux

Vidler, Anthony. *Claude-Nicolas Ledoux*, Paris, Hazan, 2005.

Ozouf, Mona. « Architecture et urbanisme. L'image de la ville chez C.-N. Ledoux ». *Annales. Economies, sociétés, civilisations* 21, no 6 (1966): 12731304.

Rabreau, Daniel. *Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806)*. Bordeaux: Librairie de l'architecture et de la ville, 2000.

- Sur l'utopie :

Marin, Louis. *Utopiques: jeux d'espaces*. Paris: éditions de minuit, 1973.

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS)

[NB : l'un de ces cours peut être remplacé par un cours de Latin non spécialiste de l'offre Lettres classiques :

- Langues anciennes non spécialistes : Latin initiation 1
- Langues anciennes non spécialistes : Latin perfectionnement 2
- Langues anciennes non spécialistes : Latin approfondissement 3]

1. Histoire littéraire du 19^e siècle 2h/semaine, 24hCM – Alain Vaillant

Description :

Ce cours fait suite à celui de M1, qui était consacré à l'« obsession du réel » qui caractérise, on l'a vu, toutes les révolutions littéraires du siècle. Mais cette consécration du réel impose à l'écrivain une obligation nouvelle : persister malgré tout à faire entendre sa voix à travers les textes qu'il écrit. Formellement, le réalisme a donc pour corollaire un art polymorphe de la « subjectivation » qui, dans tous les genres littéraires et dans tous les arts, devient la marque distinctive de notre modernité et explique la prodigieuse (et inégalée) inventivité esthétique du XIX^e siècle.

Objectifs:

Acquérir une compréhension générale des principales dynamiques (historiques, culturelles, littéraires, esthétiques) qui sont à l'œuvre au 19^e siècle et apprendre à mobiliser ces connaissances pour l'interprétation des œuvres.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (2 h).
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (2 h).
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (2 h).

2. Histoire littéraire du XXe siècle 2h/semaine, 24hCM – Pierre Hyppolite

Description :

L'évolution de la littérature au XXe siècle est souvent envisagée comme une succession de discontinuités et de ruptures, dont chacune marque l'apparition d'un nouveau courant littéraire et artistique. Il s'agira d'interroger ce que la critique a appelé cette « tradition de la rupture » qui caractériserait simultanément l'histoire de la littérature et des arts du XXe siècle, en s'interrogeant sur le renouvellement des pratiques littéraires et artistiques afin de mettre en perspective cette évolution et lui donner sens. Il s'agira donc d'étudier à partir d'exemples variés ses fondements théoriques, la diversité de ses poétiques en mettant plus particulièrement en évidence les caractéristiques des nouveaux dispositifs narratifs, poétiques, dramaturgiques.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances en histoire littéraire – Approfondissement des problématiques et des méthodologies critiques - Perfectionnement des qualités écrites .

Modalités d'examen :

M3C en 2 sessions

Consigne : merci d'apporter les précisions suivantes a) nombre d'épreuves et proportion de la note ; b) type d'épreuve ; c) durée de l'épreuve pour chaque rubrique Exemple : un DM comptant pour 25% et un commentaire de texte sur table de 2 heures comptant pour 75%

- Régime standard session 1 : Devoir sur table en 2 h
- Régime dérogatoire session 1 :1 devoir sur table en 2 h
- Session 2 dite de rattrapage : 1 devoir sur table en 2 h

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances – utilisation des connaissances générales dans le cadre d'un travail de recherche personnel - acquisition des outils critiques en littérature et histoire littéraire – perfectionnement des qualités rédactionnelles.

Bibliographie:

Dictionnaire des oeuvres du XXe siècle, sous la dir. d'H. Mitterand, Éditions Le Robert, 2009.

Dictionnaire des pièces de théâtre françaises du XXe siècle, sous la dir. de JY Guérin, Honoré Champion, 2005

Dictionnaire de Poésie, de Baudelaire à nos jours, sous la dir. de M. Jarrety, PUF, 2001.

GUÉRIN Jeanyves, Le Théâtre en France de 1914 à 1950, Champion, 2007

Histoire de la France littéraire, t. 3. Modernités XIXe-XXe siècle, volume dirigé par P. Berthier et M. Jarrety, PUF, coll. « Quadrige Dicos Poche », 2006.

Histoire de la littérature française au XXe siècle. 2 tomes, sous la dir. de M. Touret, Presses universitaires de Rennes, 2000 et 2008.

UE3 Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS)

1. Méthodologie et pratique de l'édition critique 2h/semaine 24hCM Guillaume Peureux

Description : Ce cours se partagera en deux types de séances : des séances historiques et théoriques au cours desquelles seront commentés des textes critiques (articles, chapitres de livres) qui seront mis à disposition sur la plateforme cours en ligne (lus et travaillés par les étudiants avant le cours) et des séances davantage pratiques, c'est-à-dire centrées sur l'édition critique qui sera réalisée par les étudiants. A la lumière des lectures théoriques, les étudiant.e.s pourront élaborer leur propre méthodologie éditoriale. Le cours abordera certains enjeux propres à l'édition numérique. Il s'agira d'aboutir à l'élaboration d'un bref travail d'édition critique.

Objectifs:

Etablir une édition critique en ligne selon des critères établis collectivement.

Modalités d'examen :

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Régime dérogatoire session 1 : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Session 2 dite de rattrapage : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Compétences visées: Acquisition de deux types de compétences. D'une part, connaître et mettre en pratiques les outils et les méthodes de l'édition critique d'un texte littéraire et, d'autre part, maîtriser les enjeux historiques, philologiques et idéologiques de cette pratique.

Bibliographie:

Breuil, Eddie (éd.), Méthodes et pratiques de l'édition critique des textes et documents modernes, Paris, Garnier, « Bibliothèque de littérature du XX^e siècle », 2019.

Laufer, Roger, Introduction à la textologie, Paris, Larousse, « Collection L », 1972.

2. Rédaction culturelle* 2h/semaine, 24hCM, Sylvie Robic

Description :

Le cours s'adresse aux étudiant.e.s en master de Lettres, désireux d'approfondir leur connaissance du champ professionnel de la culture, au-delà de leur formation académique.

A travers des exemples empruntés à l'actualité culturelle (littérature, cinéma, spectacle vivant, arts plastiques), il présente de façon concrète les différents métiers de la rédaction culturelle : édition, communication culturelle, médiation culturelle, journalisme culturel. Ces présentations s'appuient en outre sur un partenariat établi avec de grandes institutions culturelles (Festival d'Automne à Paris, Théâtre Nanterre Amandiers, Cinémathèque française, Bibliothèque nationale de France).

De nombreux exercices accompagnent ces présentations, familiarisant les étudiant.e.s avec les principes et techniques spécifiques de chacun de ces métiers, les habituant à mettre à profit leurs connaissances et compétences universitaires dans un champ culturel non académique, avec des adaptations et contraintes particulières.

Objectifs:

Acquisition par l'étudiant.e de techniques rédactionnelles spécifiques

Découverte des principaux domaines d'activité professionnelle où se pratique la « rédaction culturelle »

Familiarisation avec les principales institutions culturelles françaises

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue :

Nombre d'épreuves : 3 épreuves : 2 devoirs maison et 1 épreuve sur table (partiel).

Proportion de la note : les 2 devoirs maison comptent pour 50% (25% + 25%) de la note finale et le devoir sur table (partiel) compte pour 50% de la note finale

Type d'épreuve et durée : 1 devoir maison du type « critique culturelle » / 1 devoir maison du type « reportage culturel » / 1 épreuve sur table de deux heures du type « critique culturelle ».

- Session 2 dite de rattrapage : 1 note : 1 épreuve sur table de deux heures du type « critique culturelle ».

Evaluation EAD : identique : sessions 1 et 2

Compétences visées:

Rédiger un texte d'information culturelle

Structurer, argumenter et présenter avec clarté des idées

Adapter des connaissances littéraires académiques aux demandes spécifiques d'un champ professionnel culturel

Acquérir et développer de nouvelles connaissances dans le domaine des métiers de la culture

Mobiliser des approches et des connaissances pluridisciplinaires

Identifier de nouvelles sources et modes d'accès à des informations culturelles

Intégrer les contraintes propres au champ professionnel de la culture

Bibliographie:

Manuels (écriture critique/écriture journalistique/techniques rédactionnelles) :

Bège (Jean-François), Manuel de la rédaction. Les techniques journalistiques de base, Paris, CFPJ Editions, 2007.

Domino (Christophe), « Une critique 2.0 » dans Critique d'art n°52, 2019, p9-14.

Loret (Eric), Petit manuel critique, Paris, Les Prairies ordinaires, 2015.

Maltais (Robert) sous la direction de, L'écriture journalistique sous toutes ses formes, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, deuxième édition revue et augmentée, 2017.

Revue :

Littérature : En attendant Nadeau, Journal de la littérature, des idées et des arts ; Le Matricule des anges. Le mensuel de la littérature contemporaine

Spectacle vivant : Théâtre contemporain. Présentation de la création scénique dans les pays francophones et en langue française dans le monde ; Théâtre(s). Le magazine de la vie théâtrale et des spectateurs et passionnés de théâtre ; Alternatives théâtrales, la revue des arts de la scène

Cinéma : Cahiers du cinéma ; Positif ; So film

Arts plastiques : Beaux Arts Magazine ; Arts Magazine ; (Pour une recherche ponctuelle pointue, revue Critique d'art (veille de l'actualité éditoriale théorique et critique sur l'art contemporain)

Photographie : Fisheye Magazine

UE4 Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS)

1. Littératures francophones : histoire, critique, théorie* (24CM, 4,5 ECTS) J.-M. Moura

Description :

À différentes époques, le thème du voyage a connu une vogue considérable, mais jamais l'édition n'a été aussi prolifique en ce domaine que dans la seconde moitié du XXe siècle. Nous nous intéresserons à ce succès littéraire et au mouvement critique qui l'accompagne en un temps post-colonial, prompt à évoquer le caractère suranné voire la mort de l'exotisme.

Nous nous interrogerons sur les circulations littéraires aujourd'hui et nous verrons en quoi les écritures francophones renouvellent récit, roman et poésie du voyage, tout en menant une réflexion éthique sur la rencontre et sur la manière de parcourir le monde.

Le séminaire se veut un parcours dans l'histoire littéraire francophone grâce à quatre œuvres notoires, dont la connaissance est indispensable pour une culture littéraire générale, et singulièrement pour tout étudiant qui envisagerait de passer les concours de recrutement de l'enseignement des Lettres.

Œuvres étudiées :

Nicolas Bouvier : *L'Usage du monde*, La Découverte/Poche

Léopold Sédar Senghor : *Éthiopiennes* in *Œuvre Poétique*, Seuil, « Points »

Aimé Césaire : *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence Africaine

Jean-Marie Gustave Le Clézio : *Désert*, Gallimard, « Folio »

Objectifs:

- Connaissance approfondie de l'histoire des littératures « francophones »
- Connaissance des institutions francophones, de leur naissance et de leurs développements
- Initiation à la critique et aux théories francophones, notamment postcoloniales et mondiales
- Etude approfondie d'œuvres « francophones » notoires.

Modalités d'examen :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....
- Régime dérogatoire session 1 : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....
- Session 2 dite de rattrapage : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....

Compétences visées :

- Connaissance approfondie de l'histoire des littératures « francophones »
- Capacité à identifier les institutions francophones, leurs compétences et leurs évolutions
- Connaissance approfondie des principales critiques et théories francophones
- Capacités à analyser de manière approfondie et appropriés des œuvres « francophones » notoires.

Bibliographie :

Lectures complémentaires :

Arnold, A.J. : *La Littérature antillaise, entre histoire et mémoire*, Classiques Garnier

Beniamino, M. : *La Francophonie littéraire*, L'Harmattan

Cogez, G. : *Les Ecrivains voyageurs au XXe siècle*, Seuil

Combe, D. : *Les Littératures francophones. Questions, débats, polémiques*, P.U.F.

Contarini, S., Joubert C., Moura J.M. (dir.) : *Penser la différence culturelle du colonial au mondial. Une anthologie transculturelle*, Mimesis

D'Hulst, L., Moura, J.M., (dir.) : *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, Lille : UL3

Ette, O. : *Transarea. Une histoire littéraire de la mondialisation*, Classiques Garnier

Forsdick, C., Milne A.L., Moura J.M. (dir.) : « L'ailleurs par temps de mondialisation », n° 16, *Fixxion* (revue en ligne)

Gannier, O. : *La Littérature de voyage*, Ellipses

Joubert, J.-L. : *Petit Guide des littératures francophones*, Nathan

Marshall, B.: *The French Atlantic. Travels in Culture and History*, Liverpool U.P.

Moura, J.M. : *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, P.U.F. (3e éd.)

La Littérature des lointains. Histoire de l'exotisme européen au XXe siècle, H. Champion

Thouroude, G. : *La Pluralité des mondes : Le récit de voyage de 1945 à nos jours*, P.U. de la Sorbonne

<http://www.francophonie.org>

N.B. : une bibliographie critique sera distribuée au début du semestre.

2. Littérature comparée (2h/semaine, 24hCM) Karen Haddad

Description :

Ce cours, mutualisé avec le cours d'agrégation, s'adresse aux étudiants souhaitant préparer ce concours dans l'année suivant leur master. Il propose une analyse du programme de Littérature comparée de l'agrégation destiné à rester au concours (puisque seule la moitié du programme est renouvelée chaque année). Il permet ainsi aux étudiants de prendre de l'avance sur leur préparation du concours, et de préparer à cette fin textes et exercices oraux et écrits.

UE 5 Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS)

1. Etude d'un texte de littérature étrangère 2h/semaine, 24hCM – Philippe Zard

Description :

Le Marchand de Venise/ The Merchant of Venice

- Editions de référence (au choix) :

Le Marchand de Venise, trad. de Pierre Spriet, in William Shakespeare, *Comédies II*, in *Œuvres complètes*. Edition bilingue, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2000

Ou

Le Marchand de Venise, trad. de Jean Grosjean, in Garnier Flammarion / Théâtre bilingue

Il sera obligatoire de disposer d'une édition bilingue.

Objectifs:

L'objectif de ce cours est

- de familiariser les étudiants de lettres avec l'approche d'un texte de littérature étrangère envisagé dans sa langue originale. Il ne s'agira pas d'un cours de langue vivante au sens strict, mais le travail s'effectuera prioritairement sur le texte anglais (de là l'obligation de venir en classe avec l'une des éditions de référence).

- Le cours consistera en l'étude précise de séquences textuelles en anglais. Il inclura une dimension traductologique (comparaison des traductions françaises de Shakespeare) et scénographique (visionnage de mises en scène).

Évaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Exposé sur une séquence de la pièce (étudiée dans la langue originale)

OU

Dossier de synthèse sur des travaux critiques de langue anglaise portant sur la pièce au programme ou sur le théâtre de Shakespeare.

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier de synthèse sur des travaux critiques de langue anglaise portant sur la pièce au programme ou sur le théâtre de Shakespeare.

Compétences visées:

Lecture d'un texte littéraire dans sa langue originale

Lecture d'articles de critique littéraire en anglais.

Bibliographie:

Une bibliographie sera fournie lors de la première séance.

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS)

1. Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude

La « participation à la recherche » signifie que l'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe). Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat.

L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))

L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poésie comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>

Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

2. Activité solidaire et engagée

3. Stage

(voir la page consacrée aux stages en fin de livret)

- **Stage préentrée Prépa AGREG**

M2, Semestre 10

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS)

1. Esthétique, connaissance, invention. 2h/semaine, 24hCM, Sylvie Parizet

Description : « Figures de Caïn aux 20^e et 21^e siècles : la violence fratricide en question »

Il s'agira d'étudier ici le devenir d'une grande figure biblique, pour voir la façon dont les écrivains de la Modernité en renouvellent l'approche. On connaît bien la figure du Caïn romantique, que Byron et Hugo, pour ne nommer qu'eux, ont rendu célèbre. Un Caïn révolté, un Caïn racheté parfois, au point même que, de son frère Abel ou de lui, on ne sait plus clairement qui est l'ange, et qui la bête. Mais Caïn devient ensuite, à partir des années 1910, une figure de la modernité, comme l'a fort bien montré Véronique Léonard-Roques. On reviendra rapidement sur l'histoire de ce mythe littéraire, pour s'intéresser à ces cent dernières années traditionnellement envisagées comme l'époque de « la mort de Dieu ».

Les récits bibliques qui mettent en scène de tels héros ne se conçoivent, à l'origine, qu'en fonction de ce Dieu dont on transgresse la Loi, et que l'on défie : que devient ce mythe, comment fonctionne-il, qu'a-t-il à nous dire, lorsque la trame en est reprise dans un univers sans transcendance ? L'étude de cette figure nous conduira à explorer les arcanes de cette redistribution des rôles à laquelle conduit un « monde sans Dieu », et qui mène souvent à approfondir le sens de ces mythes d'origine biblique. C'est sous cet angle qu'on analysera quelques œuvres (des Caïns « modernes ») choisies en commun lors du premier séminaire, et souvent proposées sous forme d'extraits distribués en cours. Des œuvres picturales ou musicales (le rap, en particulier, a proposé d'intéressantes relectures de Caïn), mais aussi des films, des séries, ou des bandes dessinées pourront être étudiées : les mythes naissent et vivent dans une constante interaction entre diverses formes d'art.

On verra ainsi, au cours de ce séminaire, la postérité de la figure ambivalente de l'errant et du révolté (un Caïn proche du Prométhée antique, mais aussi de Nemrod, ou encore de Job, et qui clame sa souffrance), celle du Caïn fratricide, qui conduit à examiner les fondements et le fonctionnement de la violence entre peuples (dimension politique du mythe, repris en particulier, comme on le verra, dans le cadre des littératures postcoloniales), mais aussi celle d'un Caïn en figure de l'artiste (Caïn, père de Tubal Caïn). On examinera la façon dont la psychanalyse, en particulier, a renouvelé le sens de cette figure mythique à laquelle s'attachent, tout au long du 20^e siècle, de nouveaux enjeux, tant sur le plan éthique que politique ou ontologique. Ce héros traditionnellement associé à la violence fratricide devient dès lors le lieu d'une réflexion d'ordre anthropologique.

Objectifs:

Apprendre à travailler sur de grands mythes qui témoignent de l'interaction constante entre la littérature et les arts.

Comprendre les enjeux éthiques, politiques et philosophiques de ce type de travail dans le cadre de la recherche en littérature française, francophone et comparée.

Étudier des œuvres de littératures française et étrangères, mais aussi des œuvres artistiques très variées : films, peintures, œuvres musicales (opéra, chanson, rap), bandes dessinées...

Apprendre à connaître cette œuvre littéraire qu'est la Bible.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral au cours du semestre (de type exposé) ou dossier encadré d'une douzaine de pages à rendre en fin d'année.

Bibliographie

Quelques articles et ouvrages sur la figure de Caïn :

Hussherr, Cécile, « Caïn », in Parizet, Sylvie (dir.), La Bible dans les littératures du monde, Ed. du Cerf, 2016.

Hussherr, Cécile, L'Ange et la bête, Caïn et Abel dans la littérature, Paris, Cerf, 2005.

Léonard-Roques, Véronique, Caïn, figure de la modernité, Paris, Champion, 2003.

Sellier, Philippe, « Caïn », in Brunel, Pierre (dir.), Dictionnaire des mythes littéraires, Ed. du Rocher, 1988.

Corpus défini à la rentrée, et affiné en fonction des centres d'intérêt des étudiants qui suivent le séminaire.

2. Esthétique des genres* 2h/semaine, 24hCM - Matthieu Letourneux

Description :

Lecture et esthétique du quotidien

Si l'Université impose un mode spécifique de lecture des œuvres, et si la lecture lettrée en propose un autre, ces deux modalités de lecture, qui servent souvent d'arrière-plan à l'étude littéraire, sont fort éloignées de l'expérience commune de la lecture : lecture de distraction, goût du *kitsch* et du *camp*, jugements distinctifs décalés, usages instrumentaux de la lecture, dialogue esthétique avec les expériences de vie, lectures sous-culturelles ou communautaires, approche morale ou politique des textes... les modalités d'appréhension des œuvres sont beaucoup plus variées que celles qui sont abordées dans les études littéraires. Elles engagent des formes d'attention esthétique et des catégories de jugement critique très différentes de celles mises en jeu à l'Université. Ce sont ces autres types de relations aux œuvres, ces autres logiques esthétiques, que nous voudrions aborder dans ce cours. Nous voudrions en particulier explorer ce répertoire des goûts contemporains, dans leur dimension sociale et communicationnelle.

Objectifs:

Notre réflexion se situera au croisement des cultural studies, de la pragmatique de la lecture, et de l'esthétique. Elle s'intéressera également à l'imagination médiatique et à l'esthétique de la consommation.

Notre objectif sera d'appréhender l'esthétique d'une manière élargie, et à travers elle de questionner la possibilité de penser la littérature dans sa perspective la plus large (en intégrant tous les textes invitant à une appréhension esthétique – presse, magazines, littérature populaire, publicité, etc.).

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Compétences visées:

Une connaissance élargie des pratiques culturelles contemporaines

Une approche décroisée de la culture

Une ouverture des approches littéraires aux autres phénomènes culturels

Bibliographie:

Peter Brooks, *Reading for the Plot*, Cambridge, Harvard University Press

Noel Carroll, *Philosophy of Mass Arts*, Clarendon Press

Rita Felski, *Uses of Literature*, Oxford, Wiley Blackwell

Jean-Marie Schaeffer, *Adieu à l'esthétique*, Paris Mimésis

Richard Shusterman, *L'art à l'état vif*, Paris, Minuit

Marielle Macé, *Styles*, Paris, Gallimard

Dick Hebdige, *Sous-culture, le sens du style*, Paris, Zones

3. Esthétiques comparées, 2h/semaine, 24hCM – Karen Haddad

Description :

Lectures du secret.

Dans *Le Motif dans le tapis*, les lecteurs de l'écrivain Vereker essaient en vain de découvrir le secret de son œuvre, qui la justifie et l'explique, et qui ne sera jamais dévoilé en fin de compte. Devenu paradigme de la réflexion sur la critique interprétative, cette nouvelle de James n'est pourtant qu'un exemple du fonctionnement de la lecture de certaines œuvres, et peut-être de toute œuvre. Comment lire un texte lorsqu'on « sait » – par le paratexte, l'histoire littéraire, l'histoire tout court – qu'il est censé se fonder sur un secret ? Il peut s'agir de la révélation, après coup, des causes d'un comportement intrigant (Proust, *Sodome et Gomorrhe*), d'une « clé » fournie par l'auteur lui-même (Stendhal pour *Armance*), d'une pièce manquante, pour cause de censure par exemple (la « confession de Stavroguine » dans *Les Démons* de Dostoïevski), voire de clés historiques et biographiques rendues incompréhensibles par la distance temporelle ou culturelle. Le roman policier pourra également servir de point d'appui à la réflexion. Enfin, nous pourrions également travailler sur certaines œuvres cinématographiques. Dans tous les cas, ces exemples nous invitent à nous interroger de façon plus large sur notre façon de lire, et sur la façon dont nous construisons une interprétation.

Outre la lecture (conseillée) de la nouvelle de James, et d'extraits des œuvres citées, les étudiants pourront également proposer des travaux sur d'autres œuvres de leur choix.

Objectifs:

A travers l'étude de quelques œuvres importantes de la modernité, acquérir une bonne connaissance des questions relatives à l'histoire de la lecture critique et de l'interprétation.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral ou Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Formule dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

A partir de la problématique du séminaire, rédiger un dossier à présenter à l'oral ou à l'écrit, sur un sujet proposé par l'enseignant ou choisi librement.

Bibliographie:

Bibliographie indicative

Henry James, *Le Motif dans le tapis*, GF (de préférence)

Stendhal, *Armance* (GF ou Folio, de préférence contenant la « Lettre à Mérimée », à ne pas lire avant !)

4. « Le livre et ses lectures » 2h/semaine, 24hCM, Isabelle Fabre

Description :

Lectures d'un livre interdit : le *Miroir des simples âmes* de Marguerite Porete

Condamnée au bûcher en 1310 pour avoir persisté à diffuser son livre, Marguerite Porete est l'une des voix les plus singulières de la mystique médiévale. Rattachée au mouvement spirituel des béguines, elle laisse un texte d'une rare densité métaphysique et d'une expressivité poétique hors du commun. A plus de deux siècles de distance, elle influencera l'écriture religieuse de Marguerite de Navarre (*Les Prisons*) et trouvera encore un écho, au XXe s., dans la pensée de Simone Weil, avant d'inspirer une fiction historique récente (Aline Kiner, *La nuit des béguines*). L'histoire du livre est mystérieuse à plus d'un titre : brûlé deux fois en place publique, traduit en latin pour les besoins du procès d'Inquisition, transmis en anglais et en italien, il demeure inaccessible dans sa version primitive ; seule une copie en moyen français, datée de la fin du XVe s., permettait de le lire dans sa version vernaculaire d'origine, jusqu'à la découverte, à la fin du siècle dernier, d'un fragment plus ancien, dissimulé dans un recueil manuscrit composite. Dialogue allégorique opposant Amour et Raison, flanqué d'un apologue romanesque et d'un ensemble de poèmes, l'œuvre sollicite aussi l'analyse littéraire : la spéculation s'y mêle au lyrisme, les métaphores « vives » au lexique le plus abstrait. On se propose d'en explorer quelques aspects dans le cadre du séminaire.

Objectifs:

Découvrir un mouvement spirituel féminin étonnamment « moderne », celui des béguines.
Maîtriser un texte majeur de la littérature française médiévale.
Cerner les contours d'une écriture : langage, registres, images, outils lexico-syntaxique.
Etudier le livre dans la variété de ses lectures et les aléas de sa transmission : copies, traductions, adaptations.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Capacité à se repérer dans une œuvre médiévale : forme, motifs, voix et registres.
Capacité à replacer une œuvre dans son contexte historique et d'en apprécier la réception dans l'histoire littéraire.

Bibliographie:

- Marguerite Porete, *Le Miroir des âmes simples et anéanties*, trad. Max Huot de Longchamps, Paris, Albin Michel, 2011 [édition de référence, indispensable pour suivre le cours].
- Hadewijch d'Anvers, *Écrits mystiques de béguines*, trad. J.-B. Porion, Paris, Seuil, 2008 [1954], coll. « Points Sagesse ».
- Georgette Epiney-Burgard et Émilie Zum Brunn, *Femmes troubadours de Dieu*, Turnhout, Brepols, 1988.
- Aline Kiner, *La Nuit des béguines*, Liana Levi, 2018.

5. Littérature et politique* 2h/semaine, 24hCM, Colas Duflo

Roman et politique au 18^e siècle.

Comment penser la politique de manière critique sous le régime de censure d'une monarchie absolue ? Comment même *imaginer* une politique alternative ? L'objet de ce cours est d'étudier deux œuvres qui ont été parmi les plus lues au 18^e siècle, *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon et les *Lettres persanes* de Montesquieu, en prenant pour fil conducteur la manière dont ces œuvres romanesques se servent de la fiction pour tenir un discours critique sur la politique de leur temps et pour proposer ce qu'on peut décrire comme des entreprises de philosophie politique narrative. Chacune de ces œuvres a donné lieu à une série de « suites » : imitations, parodies, textes inspirés de... Nous en étudierons quelques exemples en nous interrogeant là encore sur leurs significations politiques.

Objectifs :

Sur le plan pédagogique : on choisit ici à dessein deux œuvres qui restent parmi les plus célèbres du 18^e siècle et, dont, pour cette raison, la connaissance est indispensable pour une culture littéraire complète en général, et plus particulièrement pour tout étudiant qui envisagerait de passer les concours de recrutement de l'enseignement des Lettres. Sur le plan de la recherche : d'une part, on travaillera à penser la manière dont la fiction romanesque peut penser la politique et, d'autre part, on découvrira, à partir de textes « classiques », des textes postérieurs plus méconnus.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Exposé et/ou dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

Mieux connaître la littérature du 18^e siècle et la pensée politique de l'âge classique.
Réfléchir aux rapports entre fictions littéraires et textes d'idée.
Analyser les enjeux idéologiques des textes romanesques.

Bibliographie :

- Textes fondamentaux :

Fénelon, *Les Aventures de Télémaque* (1699), Folio classiques.

Montesquieu, *Les Lettres persanes* (1721), Le Livre de poche classiques.

- Textes dont des extraits seront étudiés de manière secondaire :

Boyer d'Argens, *Lettres chinoises, Lettres juives, Lettres cabalistiques*

Marivaux, *Le Télémaque travesti*

Rousseau, *émile ou de l'éducation*

Terrasson, *Sethos*

Voltaire, *Candide*

...

Ces exemples, et d'autres encore, seront donnés dans Cours en ligne. Une bibliographie critique sera fournie pendant le cours.

UE 2 Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (19,5 ECTS)

- **Mémoire de recherche et soutenance**

Le mémoire de master représente la partie la plus importante du Master 2, et compte pour 19,5 ECTS. Il importe donc de lui consacrer une partie importante de son temps de travail, et de commencer à travailler dessus dès la première année de master.

Voir les conseils pour mener à bien le mémoire de master dans les pages suivantes de ce livret

UE3 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS)

1. Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude

La « participation à la recherche » signifie que l'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe). Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat.

L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))

L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poétique comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>

Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

2. Activité solidaire et engagée

3. Préparation d'une journée mastériale

4. Stage

(voir la page consacrée aux stages en fin de livret)

Le mémoire n'est pas une dissertation étendue, mais l'exposé d'une recherche **personnelle**. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de l'élaboration d'un travail scientifique. Elles se déroulent sous la direction suivie d'un enseignant-chercheur de l'Université, que l'étudiant doit tenir régulièrement au courant de l'avancement de son travail.

Les mémoires de recherche du master Lettres sont présentés en quatre exemplaires dactylographiés (un pour le directeur de recherche, un pour le second membre du jury, un pour l'étudiant et, selon l'avis du jury, un exemplaire supplémentaire pourra être déposé à la bibliothèque de département).

La longueur du mémoire sera d'une centaine de pages, présentées selon les consignes ci-dessous.

Aucun fait, aucune analyse, ne doivent être empruntés à une publication antérieure (qu'il s'agisse d'une publication traditionnelle ou d'une publication en ligne) sans être signalés et mentionnés de façon précise (par une référence bibliographique donnée en note, voir ci-dessous). Les étudiants sont invités à résister à la tentation que présentent les bases de données et/ou d'analyse en ligne. **Il va de soi qu'il est interdit de télécharger quelque texte que ce soit pour l'intégrer tacitement à son propre travail. Tout emprunt non signalé (quelle que soit sa source) est un plagiat : en l'occurrence, il peut être considéré comme une tentative de triche à un examen et sanctionné comme tel.** L'étudiant donnera également à son directeur une version électronique du mémoire définitif avant soutenance afin qu'il puisse être soumis à un logiciel anti copier-coller.

I) Calendrier idéal M1-M2 (à titre indicatif) :

Semestre 1 :

- Lire ou relire les œuvres, les auteurs sur lesquels on a envie de travailler
- Contacter et si possible rencontrer un enseignant-chercheur du département de Lettres de Paris Nanterre susceptible de diriger votre mémoire, lui soumettre un ou des sujets, fixer avec lui un sujet. Si vous n'avez que de vagues idées ou que vous ne savez à qui vous adresser, n'hésitez pas à contacter un enseignant qui vous réorientera le cas échéant. Il est important, au cours des deux années de master, de tenir très régulièrement votre directeur de mémoire au courant de l'avancée de vos travaux.
- Rédiger un « projet de recherche » (2 p.).

Semestre 2 :

- Relire les œuvres étudiées (et autour) en prenant des notes, lire la critique consacrée au sujet. Chemin faisant, établir une bibliographie.
- Continuer ce travail, proposer un plan à votre directeur. Ce plan est un fil directeur, il sera peut-être amené à bouger au cours de la rédaction, mais il est indispensable pour commencer. Penser à l'équilibre des parties.
- Rédiger, une fois la problématique posée et le plan élaboré, une dizaine de pages concernant un aspect sur lequel vous vous sentez prêt, pour que votre directeur puisse

rapidement vous remettre sur les rails, en cas de problème de rédaction, de présentation, de cohérence et d'approfondissement.

- ATTENTION : à la fin du semestre, vous devez impérativement avoir une note de « projet de mémoire ». Cette note, que votre directeur de mémoire donnera à la scolarité, valide le choix d'un sujet et son élaboration sous la supervision d'un directeur de mémoire choisi parmi les enseignants chercheurs du département de Lettres de l'Université de Paris Nanterre (la liste figure sur le site du département de Lettres et dans la suite de ce livret, avec l'indication des domaines de spécialité de chacun). Selon les directeurs et les sujets choisis, il vous sera demandé une description de votre sujet, une partie rédigée de votre futur mémoire, une bibliographie critique sur votre sujet... Il n'est évidemment pas possible de s'y prendre au dernier moment ! C'est le travail de tout le deuxième semestre qui est ainsi validé.

Semestre 3 :

- Continuer les lectures critiques.
- Poursuivre le travail de rédaction : vous devriez pouvoir présenter à votre directeur une partie complète mi-décembre. L'introduction et la conclusion, plus substantielles que pour une courte dissertation, gagnent à être rédigées à la fin.

Semestre 4 :

- Suite et fin de la rédaction.
- Relire très soigneusement (l'orthographe et la syntaxe doivent être impeccables) ; s'assurer de la bonne présentation de la bibliographie et de la table des matières détaillée ; rendre l'ensemble à votre directeur (idéalement vers la mi-avril). Après corrections de sa part et s'il juge le niveau acceptable pour une soutenance, fixer une date de soutenance. De manière générale, aller voir son directeur de mémoire une fois par mois pour le tenir au courant de l'avancée de ses travaux. Lui donner régulièrement des pages à lire.

II) Présentation des mémoires

Ces éléments de présentation sont donnés à titre indicatif. Votre directeur pourra préciser ou modifier certains points. L'important est surtout la cohérence de l'ensemble. Les consignes suivantes sont adaptées à partir de celles données aux auteurs d'articles ou d'ouvrages par la collection « La République des Lettres » de l'université Laval, que nous remercions ici.

L'étudiant gagnera à consulter un ou deux mémoires réussis pour avoir une idée du travail attendu et de l'ordre des opérations : page de titre, remerciements (le cas échéant), introduction, parties rédigées, conclusion, annexes, bibliographie, table des illustrations, table des matières détaillée avec les numéros de pages et des titres et sous-titres absolument identiques à ceux qui figurent dans le mémoire.

Informations qui doivent figurer sur la page de titre : Université, UFR, département, prénom et nom de l'étudiant, titre du mémoire, directeur du mémoire, année scolaire.

1) Saisie

Feuille de style recommandée :

Style	Mise en forme
Normal	Times New Roman + 12 pt +1,5 interligne + justifié
Titre	Times New Roman + 14pt +1,5 interligne + centré

Sous-titre	Times New Roman + 12 pt + 1,5 interligne + justifié + italiques
Appel de notes	Times New Roman + 10 pt + exposant 3 pt
Texte de note de bas de page	Times New Roman + 10 pt + 1 interligne + justifié
Citation longue	Times New Roman + 11 pt + 1 interligne + justifié + décalage de la marge gauche de 3 centimètres

- Penser à la marge gauche de 4 cm pour la reliure (à droite, en haut et en bas : 2 cm) ;
- accentuer les majuscules ;
- ne pas couper de mot ;
- indiquer la pagination dans la marge droite en haut de page (chiffres arabes) ;
- penser à structurer le mémoire avec des titres et des sous-titres. Réaliser à la fin une table des matières détaillée.
- ne pas mettre de point final aux titres et sous-titres.

2) *Mise en forme des citations*

- Toute intervention formelle sur la citation doit être signalée par l'usage de crochets droits (ex. : [l]a dernière). Les coupures sont signalées par des points de suspension placés entre crochets droits ([...]). L'ajout d'italiques, pour souligner certains éléments d'une citation, doit être mentionné comme une intervention auctoriale (ex. nos italiques).
- Citations courtes. Les citations de moins de 37 mots sont placées entre guillemets français (« »). Intégrées au texte, elles doivent en respecter la syntaxe. Le recours aux guillemets anglais doubles (""") ne s'applique qu'à l'intérieur de la citation comme remplacement (ou reproduction) des signes de ponctuation originaux (« » ou ' ').
- Citations longues. Si la citation compte plus de 37 mots ou bien plusieurs phrases, elle doit être séparée du corps du texte. Démarquées par l'usage d'un style différent de celui du corps du texte, ces citations longues ne sont pas placées entre guillemets.
- Citations en note. Les citations en notes de bas de page doivent être intégrées dans le texte et, qu'elles soient courtes ou longues, encadrées par des guillemets français. La fin d'un vers est indiquée par une barre oblique précédée et suivie d'une espace (/). Lorsqu'une citation fait partie d'un long commentaire et qu'il est difficile de mettre la référence avant la citation, veuillez indiquer l'adresse bibliographique entre parenthèses après les guillemets fermants. Exemple :

« ...la coutume et à l'expérience » (Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Flammarion, 1983, p. 207).

- Ponctuation des citations. Si l'élément cité est « bref » (un mot, un syntagme), la préséance va à la ponctuation de l'auteur de l'article (*celui qui cite*). Dans ce cas, la ponctuation finale ne fait pas partie de la citation, elle suit donc le guillemet fermant. Exemple :

Brunetière indique bien qu'il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et qu'il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant « pris ».

Si la citation complète une phrase, la préséance va encore à la ponctuation de l'auteur de l'article et la ponctuation finale est également placée à l'extérieur des guillemets. Exemple : Brunetière indique bien qu'« il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris ».

Si l'élément cité constitue une unité grammaticale complète et *indépendante* (introduite, par exemple, par un double point), c'est la ponctuation de l'auteur original (*celui qui est cité*) qui est préséante. Dans ce cas la ponctuation finale précède le guillemet fermant. Exemple :

Brunetière, *op. cit.*, p. 283 : « Il n’y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris. »

3) *Notes de bas de page et appels de note*

- Pour insérer les notes, veuillez utiliser la fonction automatique de votre logiciel de traitement de texte et employer les chiffres arabes.
- Appel de note. L’appel de note accompagne toujours un terme (pas de signe de ponctuation annoté) et ne doit jamais être placé à la suite de la ponctuation finale.
- Appel de note et citation. Les appels de notes sont placés contre le dernier terme de la citation (exemple : « ..., comme l’a déjà montré Georges May²³. ») excepté dans le cas où la note donne la référence d’une série de citations (plusieurs éléments placés entre guillemets les uns après les autres — par exemple, une suite de citations issues de la même page). Dans ce cas, l’appel de note *suit* le guillemet fermant de la dernière citation, pour indiquer que la note ne concerne pas uniquement le dernier extrait cité.

4) *Références bibliographiques*

- L’usage des chiffres romains est réservé à la tomaiison. Les volumes sont indiqués en chiffres arabes.
- Les adresses bibliographiques complètes doivent être données dans les notes de bas de page. À l’exception d’éditions communes à plusieurs collections d’une même maison d’édition [ex. Gallimard (Folio) ; Gallimard (Pléiade)], la collection dans laquelle un ouvrage a été publié n’est pas mentionnée. Pour établir vos références bibliographiques, veuillez suivre les modèles suivants :

— Ouvrage

Prénom Nom, *Titre du livre*, lieu, éditeur, année, p.

Exemple :

¹ Bernard Lamy, *La rhétorique ou l’art de parler*, Paris, PUF, 1998, p. 173.

— Article issu d’un périodique

Prénom Nom, « Le titre de l’article », *Titre de la revue* numéro, année, p.

Exemple :

¹ Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power : Empirical Insights and Normative Confusion », *Praxis International* 1, 1981, p. 279.

N.B. : veuillez noter l’absence de ponctuation entre le titre de la revue et le numéro.

— Article issu d’un collectif

Prénom Nom, « Le titre de l’article », dans Prénom Nom du directeur du collectif (dir.), *Titre du collectif*, ville, éditeur, année, p.

Exemple :

¹ Claude Blanckaert, « La valeur de l’homme : l’idée de nature humaine chez Buffon », dans Jean Gayon (dir.), *Buffon 88*, Paris, Vrin, 1992, p. 583.

— Ouvrage extrait d’œuvres complètes

Prénom Nom, *Titre du livre*, dans : *Titre donné aux œuvres complètes*, ville, éditeur, année, t., p.

Exemple :

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, dans : *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959, t. I, p. 52.

Si un titre de tome doit être indiqué, nous l’indiquons comme suit :

² Fontenelle, *Œuvres complètes* : t. V, *Théâtre et autres textes*, Paris, Fayard, 1993

Notez que la date indiquée est celle du tome et non des *Œuvres complètes* en général.

- À la suite de la première mention d'un ouvrage, il faut abrégé les références en observant les principes suivants :

- retenir un minimum de trois mots suivi des mentions « *op. cit.* (ou *ouvr. cit.*) » ou « *art. cit.* (ou *art. cit.*) » pour indiquer la coupure. On peut aller jusqu'à un maximum de cinq mots dans les cas problématiques (coupure trop brusque ou répétition propre à créer la confusion) ;

- une fois appliquée, la forme tronquée d'un titre doit toujours être reprise telle quelle pour les occurrences du même titre. Exemples :

¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 234.

² Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power : Empirical Insights and Normative Confusion », *Praxis International* 1, 1981, p. 279.

³ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *ouvr. cit.*, p. 79.

⁴ Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power », *art. cit.*, p. 283.

- Pour les auteurs anciens, veuillez respecter les conventions en vigueur. Lorsqu'il s'agit de simples *références*, il n'est pas nécessaire de préciser une édition ou de donner des numéros de page ; il suffit d'indiquer, par exemple, « Voir également Aristote, *Poétique*, 47 a 13 » ou encore, « Pour plus d'informations, consulter Aristote, *Rhétorique*, 1404 b 37 ». En revanche, lorsque le texte est *cité* , l'édition doit être spécifiée. Exemple :

³ Aristote, *Poétique*, Paris, Seuil, 1980, 50 b 21 [trad. Jean Lallot et Roselyne Dupont-Roc].

- Dans le cas de *références* successives à un même ouvrage (sans citation), la seconde référence est donnée comme suit :

¹ Voir Raymond Trousson, *Images de Diderot en France 1784-1913*, Paris, Champion, 1997.

² Voir encore Raymond Trousson, *Images de Diderot en France*, *ouvr. cit.*

- Dans la *bibliographie d'ensemble*, placée en fin de mémoire, les règles sont les mêmes, mais on place le nom de l'auteur, en capitales ou petites capitales (classé selon l'ordre alphabétique), avant le prénom. Si la bibliographie est abondante, il sera bon de prévoir un classement distinguant les sources et la littérature critique, qui pourra elle-même faire l'objet d'un classement thématique. Pour les articles, on précise la première et la dernière page. Exemple :

BLANCKAERT, Claude, « La valeur de l'homme : l'idée de nature humaine chez Buffon », dans Jean Gayon (dir.), *Buffon 88*, Paris, Vrin, 1992, p. 579-596.

5) Usage d'abréviations dans les références bibliographiques

- *Ibid.* : abréviation qui permet de ne pas retranscrire le prénom et le nom de l'auteur, le titre d'un livre, d'une partie, d'un article, d'un poème ou d'une chanson, et les références précises lorsque celles-ci viennent d'être données *dans la note qui précède immédiatement et que la pagination diffère*. Ne pas employer ce sigle lorsque la note qui précède contient plus d'une référence. Exemple :

¹ Hippocrate, *Lettres sur la folie de Démocrite*, dans *Œuvres complètes*, 1955, t. 5, p. 75.

² *Ibid.*, t. 9, p. 296.

- *Id.* : abréviation qui permet de ne pas retranscrire le titre d'un livre, d'une partie, d'un article, d'un poème ou d'une chanson, et les références précises lorsque celles-ci viennent d'être données *dans la note qui précède immédiatement et que la pagination référée est identique*. Exemples :

¹ Hippocrate, *Lettres sur la folie de Démocrite*, dans *Œuvres complètes*, 1955, t. 5, p. 75.

² *Ibid.*, t. 9, p. 313-314.

³ *Id.*

• Ouvr. cit. ou *Op. cit.* : abréviation qui permet de condenser la mention du *titre d'un livre* et de ses références lorsqu'il a déjà été cité dans une note antérieure. Ouvr. cit. ou *Op. cit.* est utilisé pour les monographies, les œuvres (éditions distinctes ou présentées dans une anthologie, dans des *Œuvres complètes*, etc.), les parties d'œuvre, les entrées encyclopédiques et les articles de dictionnaire. Exemples :

¹ François de La Rochefoucauld, *Maximes*, 1983, p. 566.

² Pierre Campion, *Lectures de La Rochefoucauld*, 1998, p. 46.

³ François de La Rochefoucauld, ouvr. cit., p. 564.

(s'il n'y a qu'un ouvrage de La Rochefoucauld cité dans le texte)

ou

³ François de La Rochefoucauld, *Maximes*, ouvr. cit., p. 564.

(s'il y a plus d'un ouvrage de La Rochefoucauld cité dans le texte)

Art. cit. ou *Art. cit.* : abréviation qui permet de condenser la mention du *titre d'un article* (périodique, actes de colloque, mélanges, etc.) et de ses références, lorsqu'il a déjà été cité dans une note antérieure. Exemples :

¹ Sophie Houdard, « Expérience et écriture des "choses de l'autre vie" chez Jean-Joseph Surin », *Littératures classiques* 39, 2000, p. 338.

² Jean-Joseph Surin, *Science expérimentale*, ouvr. cit., p. 182-183.

³ Sophie Houdard, « Expérience et écriture », art. cit., p. 343.

6) *Illustrations*

Veiller à la bonne qualité de l'image.

Donner la référence précise de l'illustration.

7) *Abréviations*

L'usage des abréviations doit être limité, autant que faire se peut, aux parties techniques du texte, c'est-à-dire les notes de renvoi. Les sigles abréviatifs privilégiés sont les suivants :

acte premier, deuxième, etc. : acte I, acte II, etc.

article d'encyclopédie, de dictionnaire, de traité : *art.* (suivi des chiffres arabes)

articulo citato : *art. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination)

autres collaborateurs : *et al.*

avant Jésus-Christ : av. J.-C.

chapitre premier, deuxième, etc. : ch. 1, ch. 2, etc.

colonne première, deuxième, etc. : a, b, c, etc.

directeur(s), sous la direction de : (dir.)

éditeur(s) scientifique(s) : [éd.]

folio(s), recto, verso : f^o, r^o, v^o

ibidem : *ibid.* (suivi d'une virgule et de la pagination)

idem : *id.*

les ordinaux désignant les siècles : XVI^e, XVII^e, etc.

ligne : l.

livre premier, deuxième, etc. : L. I, L. II, etc.

loco citato : *loc. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination)

manuscrit(s) : ms (suivi de la cote)

numéro(s) : n^o

opere citato : *op. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination)

page(s) : p. (suivi d'une espace)

page(s) suivante(s) : -sq.
 paragraphe : § (suivi des chiffres arabes)
 partie première, deuxième, etc. : 1^{re} partie, 2^e partie,
 sans date : s.d.
 sans lieu : s.l.
 sans lieu ni date : s.l.n.d.
 scène première, deuxième, etc. : sc. 1, sc. 2, etc.
 tome : t. (suivi de chiffres romains)
 traducteur(s) : [trad.]
 vers ou verset : v.
 volume : vol. (suivi de chiffres arabes)

8) *Typographie*

Pour les espaces avant et après les signes de ponctuation, veuillez appliquer les principes suivants (les bons logiciels de traitement de texte le font souvent automatiquement).

Point final	.	Pas d'espace avant, une espace après
Virgule	,	Pas d'espace avant, une espace après
Deux-points	:	Une espace insécable avant, une espace après
Point-virgule	;	Une espace insécable avant, une espace après
Point d'exclamation	!	Une espace insécable avant, une espace après
Point d'interrogation	?	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet français ouvrant	«	Une espace avant, une espace insécable après
Guillemet français fermant	»	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet anglais ouvrant	“	Une espace avant, pas d'espace après
Guillemet anglais fermant	”	Pas d'espace avant, une espace après
Parenthèse ouvrante	(une espace avant, pas d'espace après
Parenthèse fermante)	pas d'espace avant, une espace après
Tiret long ouvrant	–	une espace avant, une espace insécable après
Tiret long fermant	–	une espace insécable avant, une espace après
Crochet droit ouvrant	[une espace avant, pas d'espace après
Crochet droit fermant]	pas d'espace avant, une espace après

III) **Soutenance**

Sujet d'inquiétude pour les étudiants, la soutenance est pourtant sans mystère, car un mémoire que le directeur accepte de faire soutenir a nécessairement au moins un niveau acceptable. Il s'agit donc simplement de présenter votre travail, d'écouter les remarques critiques qui peuvent être formulées à son sujet et de répondre aux questions qui vous seront posées par les membres du jury.

Votre propos de présentation (10-15 minutes) peut être structuré ainsi : 1) raisons du choix du sujet ; 2) Présentation de la problématique et des principales articulations du mémoire ; 3) Bilan : difficultés rencontrées, points forts (selon l'étudiant) ou faibles du travail, perspectives ouvertes par ce travail (par exemple, dire dans quelles directions il pourrait se prolonger).

Le recours systématique aux ressources disponibles sur internet a multiplié ces dernières années les cas de plagiat à l'université. Afin de lutter contre ce fléau préjudiciable aux étudiants eux-mêmes, il a été décidé d'appliquer un mode de sanction rigoureux et immédiat. Le plagiat est avéré dès qu'on recopie des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur internet sans citer ses sources et, dans le cas d'une reprise textuelle, sans indiquer cette dernière entre guillemets.

Pour éviter tout plagiat, les sources utilisées doivent être dans tous les cas signalées (en note ou dans la bibliographie) et les citations textuelles placées entre guillemets et référencées. Tout plagiat sera sanctionné par la note nulle attribuée au travail où il aura été commis. Dès le deuxième plagiat, le cas de l'étudiant sera soumis à la commission disciplinaire de l'université Paris Ouest.

Tous les dossiers et mémoires remis aux enseignants dans le cadre du master doivent être rendu sous forme papier et en format PDF afin de pouvoir être soumis à un logiciel anti-plagiat.

BERNARD Mathilde. Maîtresse de conférence en Littérature française du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, bernardm@parisnanterre.fr
Écritures de l'histoire et de l'actualité / Littérature engagée / Écritures du moi / Les passions / Littérature et médecine / Littérature et guerres / Rabelais, Agrippa d'Aubigné entre autres.

BOIDIN Carole. Maîtresse de conférence en Littérature comparée. boidincarole@yahoo.fr
Théories et pratiques comparées des récits et de la fiction. Domaines: Antiquité gréco-romaine, cultures arabes (y compris francophones et anglophones), Europe moderne. Réceptions critiques et réécritures des littératures anciennes et des "textes fondateurs": Bible, Coran, poèmes homériques, *Mille et une nuits*. Liens entre anthropologie, études culturelles, études des performances et littérature. Littérature et politique (poésie, récit) Archéologie critique du « conte ».

BOUCHARENC Myriam. Professeure en Littérature française du XX^e siècle, mboucharenc@parisnanterre.fr Littérature et histoire culturelle du premier XX^e siècle : Philippe Soupault / Blaise Cendrars / modernités et avant-gardes / le roman de l'Entre-deux-guerres / théories et poétiques de l'insolite. Presse et littérature : le reportage au XX^e siècle / les écrivains journalistes / les genres du journal. Littérature et publicité aux XIX^e et XX^e siècles : les écrivains publicitaires / les fictions de la publicité / l'auteur et sa promotion / Marketing et stratégies éditoriales / circulations parodiques entre la littérature et la publicité. <https://www.parisnanterre.fr/myriam-boucharenc-698902.kjsp>
littepub.net

CAMPA Laurence. Professeure en Littérature française du XX^e siècle (Poésie), laurence.campa@parisnanterre.fr
Poésie, Littérature du XX^e siècle : Apollinaire / Cendrars / Histoire littéraire du symbolisme au surréalisme / Avant-gardes. Interférences des Lettres et des Arts au XX^e siècle : Fauvisme, Cubisme, Futurisme, Abstraction / Relations interartistiques. Interférences Littérature, Arts, Histoire aux XX^e-XXI^e siècles : Première Guerre Mondiale / Guerres et Littérature / Écritures de l'Histoire
<http://www.parisnanterre.fr/mme-campa-laurence-550447.kjsp>

CERNOGORA Nadia. Maîtresse de conférence en Littérature française du XVI^e siècle, nadia.cernogora@parisnanterre.fr Poésie française du XVI^e siècle; poésie baroque ; questions de poétique et de rhétorique à la Renaissance (étude des arts poétiques du XVI^e et du début du XVII^e siècle). Possibilité de sujets trans-séculaires (portant par exemple sur des corpus confrontant les XVI^e et XX^e siècle). Des sujets portant sur d'autres genres littéraires sont bien sûr envisageables.

DROBINSKY Julia. Maîtresse de conférence en Littérature française médiévale, julia.drobinsky@parisnanterre.fr Littérature profane médiévale : roman courtois/roman arthurien (XII^e-XIII^e siècles), littérature courtoise des XIV^e-XV^e siècles, et notamment dit à insertions lyriques ; relations entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés, iconographie médiévale (XII^e-XV^e siècles)
http://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/dpt-ufr-phillia-lettres-modernes/enseignants/mme-drobinsky-julia-252377.kjsp?RH=letmod_enseignants

DUFLO Colas. Professeur de Littérature française du XVIII^e siècle, histoire des idées, colas.duflo@parisnanterre.fr
Roman au XVIII^e siècle. Philosophie française du XVIII^e siècle. De manière plus générale, rapports littérature/philosophie.
<http://www.parisnanterre.fr/m-duflo-colas-484605.kjsp>
<http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/litt-phi-588252.kjsp>
<https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

FABRE, Isabelle, Professeure de littérature du Moyen Âge
Poésie lyrique XII^e-XV^e siècle – Littérature et musique – Textes religieux et spirituels – Poétique des genres (récit allégorique, traité didactique, paraphrases et réécritures bibliques) – Écriture de la méditation et discours mystique – Histoire du support (du manuscrit aux incunables) – Guillaume de Machaut, Philippe de Mézières, Jean Gerson, René d'Anjou.

FAULOT, Audrey. Maîtresse de conférence du 17^e siècle, audrey.faulot@gmail.com
Littérature et identité : individus et communautés dans la fiction, histoires personnelle et collective. Romans-mémoires, récits de vie, écriture à la première personne, romans épistolaires. Prévost, Marivaux, Rousseau...

FERRER, Véronique. Professeure de littérature de la Renaissance, vferrer@parisnanterre.fr
Poésie amoureuse et spirituelle 16^e-17^esiècle – Pétrarquismes – Traductions et réécritures bibliques (Psaumes, Cantique des Cantiques, Ecclésiaste) – L'écriture de la méditation - Le discours mystique – Histoire littéraire de la Réforme – Agrippa d'Aubigné, Du Bartas, Montaigne.

HADDAD, Karen. Professeure de Littérature générale et comparée, karen.haddad@sfr.fr
Comparaison de plusieurs domaines littéraires ou plusieurs arts, et en particulier : Roman XVIII^e-XX^e siècles, écritures de soi, poétique du récit. Domaines anglo-saxon, russe, italien, hébraïque. Réception de la littérature russe. Recherches sur Proust.
<http://www.parisnanterre.fr/mme-haddad-karen-81753.kjsp>
http://www.litterature-poetique.com/index.php?place=membre_details&id=150

HYPPOLITE Pierre. Maître de conférence en Littérature française, de la seconde moitié du XX^e au XXI^e siècle, pierre.hyppolite@parisnanterre.fr
Les écrivains des Éditions de Minuit (Samuel Beckett, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Marguerite Duras...), Georges Perec, Jacques Roubaud, Jean Rolin... Littérature et peinture à partir des années soixante. Littérature, architecture et espaces urbains. Littérature et création éditoriale.
<https://www.parisnanterre.fr/m-pierre-hyppolite--698954.kjsp>
<https://cslf.parisnanterre.fr/axes-equipes/litterature-et-architecture-presentation-521374.kjsp>

LABORIE Jean-Claude. Maître de conférence HDR en littérature générale et comparée, jc.laboriedeneits@gmail.com
Amérique du sud hispanique et lusophone // littérature XVI^e siècle (péninsule ibérique). Littérature de voyage, littérature sud-américaine (spécialement Brésil) et littérature du XVI^e siècle. Relation entre littérature, anthropologie et histoire. Études culturelles, transferts culturels.

LEBARBIER Amandine. Maîtresse de conférence en Littérature générale et comparée
alebarbi@parisnanterre.fr

Littérature et musique, Littérature et arts, Intermédialité, Iconographie musicale, Littératures européennes du XIX^e siècle, Études des discours critiques (critique musicale, critique d'art), Transferts culturels : relations franco-allemandes / romantismes allemand et français, Mythopoétique, Hagiopoétique (littérature et sainteté), Études de genre.

LETOURNEUX Matthieu. Professeur de Littérature du XIX^e siècle, Littérature pour la jeunesse, Littérature populaire et culture médiatique, matthletourneux@gmail.com

Littérature populaires et les cultures médiatiques du XIX^e au XXI^e siècle: romans-feuilletons, séries et genres populaires (science fiction, fantasy, policier), novellisations, imaginaires transmédiatiques ; littérature et consommation (kitsch, middlebrow), communautés interprétatives (cultures fans, sous-cultures, contre cultures), fictions narratives et fictions ludiques. Littératures et cultures de jeunesse (albums, bandes dessinées, littérature young adults) <https://www.parisnanterre.fr/m-matthieu-letourneux--696095.kjsp>

MOULIN Fabrice. MCF, Littérature française du XVIII^e siècle. moulinfabrice@yahoo.fr

Questions d'esthétiques ; rapport entre la littérature et les arts ; l'imaginaire de l'architecture, de la ville, de l'utopie. Le théâtre des Lumières.
<https://www.parisnanterre.fr/m-fabrice-moulin--701899.kjsp>

MOURA, Jean-Marc. Professeur. Littératures francophones, littérature comparée,

jean-marc.moura@parisnanterre.fr

Exotisme littéraire, critique/théorie postcoloniale, humour en littérature. Domaines francophone, anglophone, hispanophone et lusophone.

<https://csf.parisnanterre.fr/cdr-csf/axes-et-equipes/observatoire-des-ecritures-francaises-et-francophones-contemporaines--472661.kjsp?RH=1372251398055>

https://www.parisnanterre.fr/recherche/ea-3931-centre-de-recherches-en-litterature-et-poetique-comparees-398898.kjsp?RH=rec_lab

NOVAK-LECHEVALIER Agathe. Maîtresse de conférence en Littérature française XIX^e et XXI^e,
agathelechevalier@hotmail.com

Littérature du XIX^e siècle : roman du XIX^e siècle, théâtralité du roman, relations roman / théâtre, Balzac, Stendhal. Littérature du XXI^e siècle : œuvres de Michel Houellebecq, Emmanuel Carrère, Yasmina Reza.

PARAVY Florence, Maîtresse de conférences en littérature francophone d'Afrique subsaharienne,
fparavy@yahoo.fr

PEUREUX Guillaume. Professeur de Littérature française du XVII^e siècle,
Guillaume.peureux@parisnanterre.fr

Littérature du XVII^e siècle (surtout poésie et théâtre) ; libertinage ; histoire du livre et de la lecture ; versification ; génétique textuelle.

<http://www.parisnanterre.fr/m-peureux-guillaume-419593.kjsp>

<https://csf.parisnanterre.fr/cdr-csf/axes-et-equipes/lire-commenter-reecrire/seminaire-lcr-atelier-autour-des-textes-de-m-charles--627444.kjsp>

RUBIO Emmanuel. Maître de conférence en Littérature du XX^e siècle, emmanuel.rubio@parisnanterre.fr Poésie, surréalisme, avant-gardes, rapport de la littérature à la ville et à l'architecture.

<http://www.parisnanterre.fr/m-rubio-emmanuel-81755.kjsp>

SCHUH Julien. Maître de conférence en Littérature du XIX^e siècle, julien.schuh@parisnanterre.fr

Littérature du XIX^e siècle, fin-de-siècle et d'avant-garde. Matérialité du livre au XIX^e siècle (production, diffusion, bibliophilie...). Relations entre la littérature et les arts (peinture, arts graphiques, théâtre). Littérature et médias (revues et journaux littéraires et artistiques). Sociologie de la littérature, esthétique de la réception. Humanités numériques (numérisation, bases de données littéraires, analyse lexicométrique). Alfred Jarry, Remy de Gourmont, Marcel Schwob, Saint-Pol-Roux, Raymond Roussel, *Mercur de France*, *La Revue blanche*.

<https://prelia.hypotheses.org/>

TANNIOU Florence. Maîtresse de conférence en langue et littérature médiévales, florence.tanniou@parisnanterre.fr Encadrement de mémoires portant, en général, sur la langue et la littérature médiévale ; en particulier sur la littérature médiévale narrative en vers et en prose, les œuvres historiographiques (histoire ancienne, universelle, récits de croisades), les œuvres didactiques. D'autres sujets peuvent être envisagés (sujets thématiques, réception de la littérature médiévale dans un corpus ultérieur,...).

<http://www.parisnanterre.fr/mme-tanniou-florence-382434.kjsp>

VAILLANT Alain. Professeur, Littérature du XIX^e siècle, alain.vaillant@parisnanterre.fr

Poétique des genres (roman, poésie), histoire du vers et du lyrisme. Histoire littéraire de la presse et de l'édition. Théorie et histoire du rire (ironie, satire, parodie, caricature). Auteurs de spécialité : Hugo, Balzac, Musset, Flaubert, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé.

<http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/m-vaillant-alain-177077.kjsp?RH=1372251398055>

VIART Dominique. Professeur de Littérature française contemporaine, dominique.viart@parisnanterre.fr Romans et récits contemporains. Relations entre Littérature contemporaine et Sciences humaines (Histoire, sociologie, ethnologie). Formes esthétiques récentes : Récits de filiation, Fictions biographiques, Littératures de terrain... Œuvres de Claude Simon, Jacques Dupin, Pierre Michon, Annie Ernaux, Pascal Quignard...

Directeur avec Jean-Marc Moura de l'*Observatoire des Ecritures contemporaines françaises et francophones* : <http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/observatoire-des-ecritures-francaises-et-francophones-contemporaines--472661.kjsp>

<http://www.parisnanterre.fr/m-viart-dominique-484506.kjsp>

ZARD Philippe. Maître de conférence en Littérature comparée, philippe.zard@parisnanterre.fr

1/ L'imaginaire politique et religieux dans la fiction romanesque et dramatique : fiction et politique ; question juive dans la littérature européenne ; mythes occidentaux et bibliques ; fiction et Histoire ; représentation de la Révolution française dans des fictions historiques (19^e et 20^e s.)... 2/ Littérature et philosophie, poétique de la fiction philosophique... Domaines linguistiques et culturels privilégiés : domaines français, anglais et germanique.

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômes

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez-vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez-vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser aux chargés.e.s de formation du SFC, qui éditeront une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques:
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant·e·s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e. Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de

détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à

votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr .